Journal 26 janvier -2 février 2022.qxp_HO 1/26/22 4:57 AM Page 1

ENGLISH PAGES : 7,11

Kreyòl : Paj 6

HAITI OBSERVATEUR

Lè manke gid, pèp la gaye !

Fondé à New York, cet hebdomadaire est édité par la société Haïti-Observateur Group, Inc.
www.haiti-observateur.ca
Haïti-Observateur
P.O. Box 356237
Briarwood, NY 11435-6235
Tél. (718) 812-2820
haiti_observateur@yahoo.com
New York: $1,00
Partout ailleurs : 1,50 $
Haïti: 20 gourdes
Tél. (718) 812-2820

VOL. LII, No. 4 *New York : Tel : (718) 812-2820; • Montréal (514) 321-6434; • Port-au-Prince: (011 509) 223-0785 • Paris (33-1)43-63-28-10* ***26 janvier -2 février 2022***

LE PARTI PITIT DESSALINES DANS LES LUNETTES AMÉRICAINES

Moïse Jean-Charles arrêté, puis expulsé...
Des spéculations autour de son cas...

Par Léo Joseph

Le retour triomphal que le dirigeant du parti politique Pitit Dessalines avait l'intention de faire, revenant de son voyage, en Afrique, a changé en entrée discrète, en raison de l'humiliation qui lui a été infligée par des autorités de l'Immigration américaine. Arrêté après son débarquement, à Miami, d'un vol en provenance de Qatar, dans le cadre de son périple africain, il a été gardé à vue toute la nuit du lundi (24), avant d'être embarqué dans un avion à destination de Port-au-Prince. Les motifs de cette réception insolite étant inconnus, puisqu'aucun communiqué par l'immigration américaine n'a été émis pour justifier cet acte. Les informations provenant de sources crédibles, restées anonymes, laissent croire que le cas du leader politique haïtien serait assez grave.

Arrivé à l'aéroport international de Miami, en provenance de Qatar, retournant d'un voyage au Nigéria, M. Jean-Charles a été mis en état d'arrestation par les autorités du Home Land Security. Conduit, dans un premier temps, dans une salle, en compagnie d'autres membres de son organisation politique, il a été, selon des déclarations qu'il a faites à des journalistes, interrogé avant d'être, dans un second temps, conduit à un cachot où il a passé la nuit, avant d'être embarqué à bord d'un vol de la American Airlines, à destination de Port-au-Prince.

L'ex-sénateur Moïse JeanCharles et chef de Pitit Desalines.

Jovenel Moïse continue de faire l'histoire d'outre-tombe.

Après son arrivée à l'aéroport Maïs Gâté, dans l'après-midi du mardi (25 janvier), des partisans

Suite en page 4

LE 7 FÉVRIER APPROCHE À GRANDS PAS

Le destin d'Ariel Henry se joue à l'étranger

Cap sur l'organisation des élections...

Par Léo Joseph

Installé à la primature comme chef de gouvernement de facto, Ariel Henri ambitionne d'y rester pour un temps indéfini, mandaté encore par la communauté internationale formée du CORE Group (États-Unis, France, Canada, Allemagne, Espagne, Brésil, Nations Unies, Organisation des États américains (OEA) et Union Européenne), formant le syndicat diplomatique qui se charge de la gestion politique d'Haïti. En ce sens, ses intérêts politiques sont liés à des entités exogènes, son destin ne relevant pas du peuple haïtien. Celui-ci s'étant vu imposer son administration.

Ariel Henry en poste au-delà du 7 février, grâce à ses patrons étrangers.

Bien que, depuis les désaccords de l'ambassadeur Daniel Foote, qui l'ont porté à démissionner de sa fonction d'Envoyé spécial du Département d'État en Haïti, l'administration Biden ne cesse de réitérer son changement de politique à l'égard d'Haïti, disant que les États-Unis n'entendent plus influencer le devenir politique du pays. Mais plus ça change, plus c'est la même chose. Par rapport au destin du Premier ministre de facto, face à l'échéance du 7 février 2022, date à laquelle prend fin le mandat inconstitutionnel de Jovenel Moïse, c'est Brian Nichols, sous-secrétaire d'État pour les Affaires hémisphériques, qui a donné le verdict à ce sujet. Il se fait l'écho de la vraie politique américaine de l'équipe Biden-Harris à l'égard d'Haïti.

En effet, parlant au nom du Département d'État, M. Nichols a tenu ces propos : « *Le mandat du Premier ministre Ariel Henry n'est pas lié au mandat du président le 7 février. Ce que le peuple haïtien espère est de faire des progrès pour qu'il y ait des élections et un président élu démocratiquement. C'est sur cela que le gouvernement travaille actuellement. Je ne crois pas que le peuple haïtien se concentre sur la date du 7 février* ».

Même si, de son côté, l'ambassadeur Kenneth Merten, chargé d'Affaires des États-Unis en Haïti, évoque l'idée de la mise à l'écart de son pays dans la gestion de la politique haïtienne, notamment par rapport au mécanisme devant contrôler l'entrée en fonction d'un nouveau président, il se croit autorisé de se prononcer sur son modus operandi.

Président Joe Biden, en réalité, la politique haïtienne reste inchangée.

Dans le cadre d'une rencontre avec des journalistes, à la capitale haïtienne, lundi (24 janvier), cité dans l'édition du 24 janvier du quotidien *Le Nouvelliste*, il préconise une « *fusion*» des différents accords comme moyen de favoriser le mécanisme qui permettra d'échafauder une feuille de route. Selon M. Merten, tout le débat mené autour d'un accord ne serait pas nécessaire s'il y avait un accord des accords, les différentes propositions avancées comportant des éléments sur lesquels les diverses composantes sont en harmonie. Aussi soutient-il « *La*

Suite en page 2

HAPPENINGS!

Another catastrophe in the making as February 7 dawns!

Canadian Prime Minister Justin Trudeau.

Canadian Foreign Minister Mélanie Joly.

By Raymond Alcide Joseph

The similarities between February 7, 2021 and upcoming February 7, just in 12 days, are such that one shudders at the catastrophe in the making, despite the warnings last year and again this year.

Last year, with the support of

Continued on page 7

Journal 26 janvier -2 février 2022.qxp_HO 1/26/22 4:57 AM Page 2

LE 7 FÉVRIER APPROCHE À GRANDS PAS

Le destin d'Ariel Henry se joue à l'étranger

Cap sur l'organisation des élections...

Suite de la page 1

seule chose que je peux dire, si les gens s'étaient mis ensemble pour trouver un accord des accords, nous ne serions pas dans cette situation ».

Et le chargé d'Affaires américain de souligner, cité encore dans *Le Nouvelliste* du 24 janvier : « *Il y a une réalité. Il y a une personne au pouvoir. La communauté internationale a besoin d'un vis-à-vis pour faire son travail, continuer ses projets dans le pays* ». Dans la foulée, il dit : « *Nous avons besoin de travailler avec des gens qui représentent l'État haïtien. (...) Mais, honnêtement, je voudrais insister que ce serait mieux si tout le monde pouvait se réunir autour d'une feuille de route, d'un accord des accords pour faire avancer le pays. Comme étranger, nous voyons qu'il y a plusieurs idées similaires dans plusieurs accords. Je comprends difficilement le fait que les gens ne peuvent pas s'asseoir pour discuter des différences et trouver une façon de faire avancer le pays* ».

Bien que les autorités américaines disent s'engager à contribuer à la « *Campagne pour rendre justice à Jovenel Moïse* », elles ne semblent pas tenir le Premier ministre de facto d'Haïti pour responsable dans le complot d'assassinat du celui-là. C'est ce qu'a laissé entendre Brian Nichols à des journalistes lui ayant posé des questions relatives à la « *confiance* » que son gouvernement fait à M. Henry.

Le sous-secrétaire d'État américain n'a pas répondu directement à la question de la *Voix de l'Amérique* rappelant que Ariel Henry pourrait être « *impliqué* » dans le complot d'assassinat de Moïse. Il n'a pas dit si cette question a été évoquée au cours de la conférence virtuelle des ministres des Affaires étrangères organisée le week-end dernier, sous le leadership de la chancelière du Canada. Brian Nichols s'est contenté de dire : « *Ce dont nous avons discuté, c'est l'importance pour que tous les acteurs politiques s'unissent, s'entendent sur une vision unifiée de l'avenir. Les ministres l'ont réitéré, le Premier ministre a exprimé son engagement à le faire* ».

Ariel Henry à la primature au-delà du 7 février

Ariel Henry n'est pas sur le point de prendre la porte de sortie de la primature, le 7 février prochain. Il ne semble se faire aucun souci, par rapport aux démarches en cours pour qu'il cesse d'être Premier ministre, cette date arrivée.

En effet, a-t-il souligné, lors de cette conférence virtuelle, il n'a aucune intention de cesser d'exercer les pouvoirs qu'il détient présentement. Il a donc mis le cap sur le projet de Jovenel Moïse : Conseil électoral provisoire (CEP) et assemblée constituante. Cela se traduit par organisation d'élections bidon. C'est, en tout cas, ce qu'il a fait savoir lors d'une visite à ce qui reste du tiers du Sénat.

Mais les sénateurs toujours en poste n'ont pas encouragé Ariel Henry dans cette logique. Ils lui ont plutôt conseillé d'éviter de s'engager dans cette voie, mais de chercher un « *consensus*». Toutefois, il semble avoir déjà pris des mesures pour mettre ce projet à exécution, se croyant bénéficiaire de l'appui des Américains, en raison de la déclaration du sous-secrétaire d'État Brian Nichols confortant la volonté de M. Henry d'accoucher d'élections selon le style de son patron continuant de lui passer des instructions d'outre-tombe.

Dans les milieux proches de

Lw aous-secrétaire d'État américain Brian Nichols rassure Ariel Henry.

la primature, des rumeurs circulent faisant croire que le CEP d'Ariel Henry serait déjà en chantier. D'ailleurs, fait-on savoir, la quasi-totalité des organisations appelées traditionnellement à envoyer leurs candidats, en vue de former cette structure, auraient déjà présenté la liste de leurs représentants. Seul le secteur de la presse n'aurait pas encore satisfait à cette exigence, dit-on.

Ariel Henry reçoit ses mots d'ordre de l'étranger

Quoique disent le CORE Group et les Américains, ainsi que leurs alliés, par rapport à leur influence sur la politique haïtienne, notamment sur le choix des dirigeants du pays, Ariel Henry reçoit ses mots d'ordre des pays étrangers.

En effet, il a fallu la prise de position énoncée par Brian Nichols faisant croire que la fin du mandat du Premier ministre de facto ne se produira pas le 7 février, mais que le chef de gouvernement restera en poste au-delà de cette date, pour mettre fin à toute discussion.

De son côté, le Dr Henry semble catégorique : Il reste en poste le 7 février, les démarches en cours visant l'entrée en fonction d'un président provisoire ne riment à rien. Ce qui veut aussi bien dire qu'il serait en rupture de ban avec ses plus solides alliés, regroupés au sein du Secteur démocratique et populaire (SDEP), piloté par l'avocat André Michel, l'ex-sénateur Nènèl Cassy et l'ancienne ministre de la Condition féminine Marjorie Michel.

De toute évidence, le Premier ministre de facto est aux antipodes du courant politique national. Au moment où les différents secteurs de la vie nationale dénoncent, quasiment d'une seule voix, la politique de la communauté internationale se rangeant derrière les Américains, insistant à imposer leurs propres visions sociopolitiques, en la personne de gens non représentatifs placées aux commandes des institutions du pays, il s'acharne, lui, à s'arcbouter aux ordres des Américains visant à imposer leurs propres modèles sociopolitiques aux Haïtiens.

De toute évidence la politique américaine à l'égard d'Haïti fait très peu cas des crises auxquelles se trouve confronté le peuple haïtien, faisant du kidnapping, du braquage, des assassinats et d'autres crimes qui accablent les familles le cadet des soucis des États-Unis. Pourvu que la politique d'Ariel Henry privilégie la tenue des élections.

Il semble que d'ores et déjà, du côté américain, des mises en place soient déjà faites en ce sens. Il est rapporté que le gouvernement Biden serait en pourparlers avec d'autres partenaires internationaux, en quête d'appui aux élections, en Haïti. Ce serait, apprend-on, le cas du Mexique, qui aurait pris l'engagement d'offrir une aide électorale à Haïti.

Aucun doute, mis au pouvoir par le CORE Group et ses alliés exécutant l'ordre des Américains, Ariel Henry s'en remet à eux pour faire face aux forces endogènes mobilisées contre sa présence à la primature au-delà du 7 février. En ce sens, il constitue le vrai héritier de Jovenel Moïse, car trouvant la formule heureuse lui permettant de trouver l'appui dont son patron bénéficiait auprès des entités exogènes, toute la durée de son mandat.

En tout cas, la grande faiblesse du Premier ministre de facto est de mal jauger l'intensité de l'opposition qui s'est développée contre lui, au fil de ses sept mois au pouvoir. Aussi bien de se faire des illusions par rapport à l'appui dont il croit bénéficier de la part des Américains et leurs alliés.

Ariel Henry ne doit pas prétendre oublier que son nom est lié au complot ayant abouti à l'assassinat de Jovenel Moïse. Si les premiers éléments d'accusation contre lui exposés par Rodolphe Jaar viennent à être confirmés, voire même complétés par d'autres, ceux qui se servent de lui comme cobaye politico-diplomatique ne vont pas le protéger contre la « *marée* », qui risque de monter.

L.J.

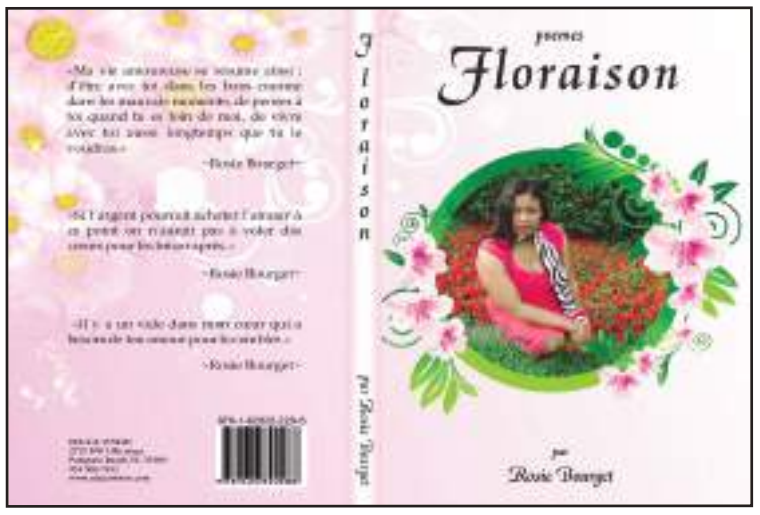

Journal 26 janvier -2 février 2022.qxp_HO 1/26/22 4:57 AM Page 3

NOUVELLES BRÈVES ET COMMENTAIRES

La terre a tremblé en Haïti—du Sud au Nord

Lundi matin, 24 janvier, vers 8 h16, les écoliers se trouvaient déjà dans la cour de leurs établissements respectifs, quand il y a eu un vent de panique, car la terre tremblait.

La Direction de la protection civile (DPC) a confirmé que c'était une secousse de 5,3 sur l'échelle de Richter et que l'épicentre du séisme était à quelque quatre kilomètres d'Anse-à-Veau, dans le département des Nippes, les mêmes parages qui ont été frappées par le séisme dévastateur d'amplitude 7,2, du 14 août dernier, qui avait causé plus de 2 000 morts dans le Grand Sud, en sus d'énormes pertes.

Lundi soir, vers 8 heures, un tweet, citant Morelle Bérard et la Direction de la protection civile des Nippes, fait état de deux personnes mortes, quatre portées disparues, 52 blessés et 191 maisons détruites. Des décès, l'un à l'Anse-à-Veau, et l'autre à Fonds des Nègres. Toutes les activités à l'Anse-à-Veau et à Miragoâne, les deux grandes villes du département, étaient au point mort lundi, les écoliers ayant été renvoyés, les banques et les magasins fermés.

On notera que le tremblement de terre du lundi serait comme un avertissement à portée nationale, puisque la secousse a été ressentie, du Sud au Nord. Par exemple, il est rapporté qu'il y a eu panique parmi les élèves au Lycée Philippe Guerrier, aux Cayes, qui s'attendaient au pire. Dans le Sud-Est aussi, à Jacmel, c'était aussi l'effroi. Et *Hispaniola Post*, de d'exposer ce tweet : « *Grosse panique également au collège Régina du Cap-Haïtien à la suite de la secousse sismique* ». Le Nord-Ouest a aussi ressenti la secousse.

À 12 jours du 7 février, Ariel Henry dit qu'il y est, il reste

Ce n'est pas un tremblement de terre, mais peut-être un tsunami, s'agissant de la date butoir du 7 février, la fin du mandat d'une année supplémentaire que Jovenel Moïse s'était octroyée inconstitutionnellement. Or, toute logique indiquerait qu'à cette date, le mandat d'Ariel Henry prend fin aussi. Ayant l'appui international, il dit le contraire.

Selon lui, son mandat n'est pas lié à celui du président assassiné, dans les petites heures du 7 juillet, dans les conditions que l'on sait, dans la chambre à coucher de sa résidence hautement surveillée, et que pas un seul agent de sa sécurité n'a souffert une égratignure. Selon le neurologue, devenu chef unique de l'Exécutif et tout puissant en Haïti, son mandat consiste à organiser des « *élections libres et démocratiques* ». Minimisant l'action de ceux qui s'organisent pour le remplacer, ce jour-là, Henry affirme, dans un tweet, le lundi 17 janvier : « *Qu'on se le dise, le prochain locataire du palais national sera un président élu librement et démocratiquement par la majorité du peuple haïtien* ».

Le président Biden continue l'action disuasive par la diplomatie.

Vladimir Putin ne démord pas jusqu'ici.

De plus, c'est lui qui organisera ces élections, car il a entrepris les consultations avec les secteurs concernés pour ce faire, laissant percevoir qu'il est sur la bonne voie, disant : « *J'ai la ferme conviction que bientôt, très bientôt, nous aurons un Conseil Électoral Provisoire crédible, une Assemblée Nationale Constituante représentative et une Autorité de Contrôle et de Suivi fiable* ». (Vant Bèf Info).

À souligner qu'après la réunion virtuelle des ministres des Affaires étrangères de plusieurs pays alliés des États-Unis, ainsi que des responsables d'organisations internationales, telles l'Organisation des États américains (OEA) et le Nations Unies (ONU), Ariel Henry se sent conforté dans sa position.

Suite au sommet virtuel, patronné par le Canada, dont la ministre des Affaires étrangères, Mélanie Joly, assurait le pilotage, l'Américain Brian Nichols, sous-secrétaire d'État aux Affaires hémisphériques, eut à dire que le mandat d'Ariel Henry « *n'est pas lié* » à celui de Jovenel Moïse. Pour lui, il faut mettre le cap sur les élections. Aussi, dit-il : « *Que les Haïtiens puissent aller aux urnes et choisir un nouveau gouvernement démocratique, ce sera pour le plus grand bien du peuple haïtien* ».

Toutefois, il se rappelle que la situation sécuritaire d'Haïti aurait pu freiner une telle action. D'où a-t-il ajouté : « *Il faut une sécurité adéquate pour permettre aux candidats de faire campagne, que les partis [politiques] organisent des réunions publiques, qu'il y ait un Conseil Électoral Provisoire pouvant s'acquitter de la tâche et que les électeurs puissent, en toute sécurité, aller aux urnes* ».

Seuls des naïfs croiront qu'Ariel Henry, jusqu'à présent agissant tel un allié des gangs, pourra se tourner contre eux et s'en débarrasser dans un temps record, afin de permettre la tenue de ces « *élections libres et démocratiques* », et ainsi mettre fin à la crise multi-dimensionnelle que connaît le pays.

Il ressort que les barons de la communauté internationale, comme c'était le cas, dans le passé, avec Moïse, seraient prêts à faire du Dr Henry un Premier ministre permanent, le temps qu'il faudra, peut-être « à vie », afin d'asseoir leur démocratie qui se fait attendre depuis des lustres en Haïti. Toutefois, la *démoncratie* gagne du terrain.

Coup d'État à Burkina Faso

C'est dimanche, 23 janvier, que la mutinerie militaire a commencé avec des coups de feu à la capitale, Ouagadougou, même aux abords de la résidence présidentielle. Et l'on rapportait que la principale base militaire à la capitale était aux mains des insurgés.

Manifestation anti-Putin en Ukraine.

Colonne d'engins lourds russe se positionnant pour une éventuelle invasion de l'Ukraine.

Mais le gouvernement avait nié qu'il y avait coup d'État quand, lundi matin, 24 janvier, les militaires ont annoncé que le président Roch Marc Christian Kaboré était fait prisonnier à la base militaire de la capitale, Ouagadougou. Paul Henri Sandaogo Damiba, leader du putsch, a annoncé la dissolution du Parlement et la mise en veilleuse de la Constitution. Le Mouvement patriotique pour la sauvegarde et la restauration prend charge du pays.

Accumulation d'engins militaires russes sur la frontière ukrainienne.

La situation empirait depuis tantôt trois mois, parce que le président Kaboré s'est montré incapable de maîtriser un mouvement de rébellion déclenché par des islamistes, causant une certaine « *frustration au sein de la population ainsi que parmi les militaires* ». Ainsi a analysé Anna Schmauder, une experte à l'instituttion de recherches Clingendael, spécialiste en recherches sur les conflits, au cours d'une émission sur France 24, hier mardi 25 janvier.

Selon une dépêche de l'agence Reuters, plus d'un millier de personnes célébraient dans la ville, hier mardi, acclamant les militaires. Manifestant aussi leur hostilité vis-à-vis de l'ancien maître colon, la France, un drapeau français a connu le supplice des flammes.

A noter que Kaboré avait été réélu à un second mandat, en novembre 2020, avec 57,87% du vote, bien que contesté par l'opposition, qui dénonçait des

Suite en page 14

HAITI-OBSERVATEUR EN LIGNE

En attendant la construction du nouveau site, l'édition hebdomadaire peut être téléchargée : haiti-observateur.ca

Ensuite cliquez sur ARCHIVES, puis choisissez l'édition courante ou celle désirée.

Journal 26 janvier -2 février 2022.qxp_HO 1/26/22 4:57 AM Page 4

LE PARTI PITIT DESSALINES DANS LES LUNETTES AMÉRICAINES

Moïse Jean-Charles arrêté, puis expulsé...

Des spéculations autour de son cas...

Suite en page 4

ns de l'ancien sénateur Jean-Charles révoltés, en raison du traitement fait à leur leader, ont organisé une manifestation, au niveau de Delmas 47, allumant des barricades, tout en scandant des slogans anti-américains.

De ses premiers contacts, avec les journalistes, immédiatement après son débarquement, à l'aéroport international de Port-au-Prince, M. Jean-Charles n'avait pu préciser les raisons de ce traitement qu'il a subi. Il a toutefois déclaré qu'il était victime de « *représailles politiques* » pour ses prises de position « *en faveur du développement d'Haïti* ».

Interrogé par les agents américains, immédiatement après son arrivée à Miami, Moïse Jean-Charles prétend qu'ils lui ont demandé qu'elles étaient ses relations avec le président du Venezuela; aussi bien que les raisons qui l'ont déterminé à effectuer ce voyage au Nigéria. On lui a également demandé, dit-il, l'identité des personnes qu'il a rencontrées, lors de son passage en Afrique. Le leader de Pitit Dessalines n'a pas indiqué s'il a répondu à toutes les questions ou non.

Les conjectures abondent

Selon toute vraisemblance, même si l'ancien sénateur ignore tous les tournants et aboutissants de ses démêlés avec les dirigeants américains, il n'est pas dans le noir total de ce que les Américains lui reprochent.

En tout cas, on ne peut pas sous-estimer le fait qu'il n'a pas été traité de cette manière à l'aller. Cela semble indiquer qu'il était sous surveillance et qu'il a fait des gestes considérés hostiles à l'égard des Américains. Par exemple, des sources qui veulent rester anonymes ont rapporté qu'il aurait eu l'occasion de rencontrer des représentants du groupe appelé « *Boko Haram* », une bande de terroristes islamistes basée au Nigéria.

Fondé en 2002 par des prêtres islamistes, le *Boko Haram* s'est spécialisé dans le kidnapping, surtout en série. Ils ont mené des attaques sur des hôtels, notamment au Nigéria et au Soudan. Leurs actions terroristes sont dirigées surtout contre le monde chrétien, ayant enlevé, parfois des églises ou des groupes de fidèles réunis dans le cadre de services religieux. Une opération qu'ils ont menée, et qui avait eu une portée internationale, était celle orchestrée en avril 2014, quand ils avaient kidnappé au moins 200 lycéennes, à Chibok, dans le nord-est du Nigéria. Les lycéennes ont été gardées captives durant des mois. Certaines d'entre elles étaient retournées enceintes chez leurs parents.

Il se répète, dans ce même milieu, que les services de renseignements américains ont Jean-Charles sous leur radar depuis plusieurs années, suivant de près ses fréquents déplacements, comme au Venezuala et à Cuba, par exemple. En sus d'autres zones, vers lesquelles les voyages ne coûtent pas bon marché. Aussi les Américains s'interrogent-ils sur l'origine du financement de ces billets de voyage.

Moïse Jean-Charles porte ouverte sur Venezuela ?

Les rumeurs n'ont jamais cessé d'aller bon train sur l'évolution de Pitit Dessalines, mais surtout sur les relations qui existent entre Moïse Jean-Charles et les dirigeants vénézuéliens. Mais il semble que l'intérêt des Américains en celui-ci ait connu une nouvelle intensité renforcée par le rôle que Washington devinait qu'il jouissait auprès de Jovenel Moïse cherchant à contourner des « *restrictions* » qui lui étaient imposées par les États-Unis.

Les mêmes sources anonymes suggèrent que les Américains auraient trouvé en M. Jean-Charles celui qui a ouvert la voie vers la Russie, au profit de l'homme banane, un double bénéficie, puisque cette ouverture trouvée mène aussi à Recep Tayyip Erdogan, le président de la Turquie.

En effet, les Américains croient dur comme fer que l'ouverture des relations diplomatiques entre Haïti et la Russie sont à l'actif du leader de Pitit Dessalines. Il y a de fortes possibilités que les agents américains aient pu établir, par voies électroniques, les contacts qui ont existé entre Moïse Jean-Charles et ses amis de l'Est, par le biais de sa percée vénézuélienne.

Recep Tayyip Erdoğan, président de Turquie.

Sergey Melik-Bagdasarov, ambassadeur russe, à Caracas et à Port-au-Prince.

Deux événements ne laissent point les Américains indifférents. Dans un premier temps, fin mai 2021, Sergey Melik-Bagdasarov, ambassadeur de Russie, à Caracas, Venezuela, a présenté ses Lettres de créances, à Jovenel Moïse, au Palais national. Moins d'un mois plus tard, dans un second temps, le 17 juin de la même année, ce dernier, accompagné de sa femme, Martine, à la tête d'une imposante délégation de plus de vingt personnes, s'est rendu en visite officielle en Turquie, soi-disant invité au Sommet d'Antalaya.

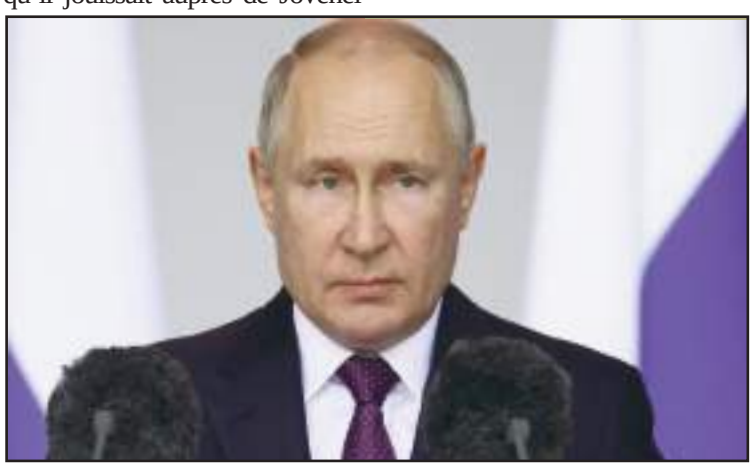

Vladimir Putin : beaucoup de promesses à Haïti, mais peu d'entre elles se sont réalisées.

Certaines sources diplomatiques avaient indiqué que ce voyage turc de Moïse visait plusieurs objectifs, y compris des rencontres avec des représentants russes. Les Américains pensent que Moïse Jean-Charles a ouvert la porte de la Russie et de ses satellites à Jovenel Moïse. Car il se plaignait de la mesquinerie dont il était l'objet de la part des Américains refusant de voler à son secours, en vue du financement de ses projets favoris, en souffrance depuis des années.

On se rappelle le grand battage de publicité qu'avait orchestré Moïse et son équipe autour de l'arrivée prochaine de techniciens turcs à Port-au-Prince, pour l'exécution de projets de construction d'usines électriques qu'avait promis Recep Tayyip Erdogan. Il semble que les contrats de financement de ce projet n'aient jamais été conclus, car non seulement les techniciens turcs ne sont jamais venus en Haïti, mais encore plus aucune allusion n'a été faite de ce projet.

Même après l'assassinat de Jovenel Moïse, le nom de Moïse Jean-Charles a cité dans une affaire relative à des armes russes destinées à la Police nationale, que Vladimir Putin avait offertes, à l'initiative du leader de Pitit Dessalines.

Lancées sur les réseaux sociaux, surtout sur What'sApp, ces informations n'ont été ni confirmées, ni infirmées. On a tout simplement cessé d'en parler.

Selon les révélations faites par l'ex-sénateur Jean-Charles, son visa d'entrée aux États-Unis a été annulé, à son débarquement, à l'aéroport international de Miami. Il va devoir attendre cinq ans avant de faire une nouvelle demande de visa, au consulat américain, en Haïti.

Dans la foulée de cette mésaventure, il est opportun de se demander quel sera l'impact de celle-ci sur la carrière politique de M. Jean-Charles. À coup sûr, l'interdiction de fouler le territoire américain dont il est frappé gênera sérieusement la mobilité de ses mouvements, obligé qu'il sera d'éviter les vols commerciaux transitant aux ports d'entrée aux États-Unis.

Il faut aussi tenir compte de la situation qui pourrait se développer de cet incident, au cas où il concernerait d'accusations graves qui auront été révélées plus tard. On pourrait dire que Moïse Jean-Charles ne serait pas au bout de ses problèmes avec les Américains.

L.J.

Journal 26 janvier -2 février 2022.qxp_HO 1/26/22 4:57 AM Page 5

1444 Flatbush Ave, Brooklyn NY 11210
Déclaration de Principe
15 Janvier 2022

Déclaration de Principe

Face au péril existentiel qui menace les institutions étatiques et l'avenir démocratique du pays, la Coalition des Organisations Haïtiennes de la Diaspora (COHD) s'engage sans réserve dans la quête de solutions susceptibles de redresser la barque nationale. Il s'avère alors nécessaire de nous associer aux démarches s'inscrivant dans la mouvance d'une *Transition de Rupture,* qui priorise le rapatriement des attributs de souveraineté.

Face à la pluralité de Propositions de Sortie de Crise, l'Accord dit de Montana-PEN incarne les aspirations profondes du peuple Haïtien et met en valeur le coefficient de cohésion nationale tant souhaitée.

Aussi, la Coalition embrasse-t-elle sans ambages cette mouvance qui prône une solution haïtienne, et s'inscrit en faux contre le présent statu quo, symbolisant l'effondrement de l'état de droit et l'anomie générale de la nation.

Elle apporte son plein et entier support à cette démarche endogène et inclusive qui caractérise l'Accord de Montana-PEN. La Coalition réfute catégoriquement toute tentative d'inféoder une sortie de crise sous la tutelle tacite ou explicite de l'étranger.

Pour La Coalition des Organisations Haïtiennes de la Diaspora
1 (917) 200-3048

Jean Beliard Lucien, Président
Gonald Moncion, Trésorier
Julien Jumelle, Secrétaire

NÉCROLOGIE

Décès de Gontran Sada

Nous avons le regret d'annoncer le décès de M. Gontran Sada, survenu à Roslyn, New York, le 12 janvier 2022, à l'âge de 84 ans.

En cette pénible circonstance, nous présentons nos sincères condoléances à ses enfants, Mme Dominique Sada, M. et Mme Stéphane Jean, Mme née Pascale Sada; à ses frère et sœur : M. Maxime Sada et Mme née Lilianne Débrosse, M. Robert Magloire et Mme née Marie Hellen Sada; et à ses petits-enfants : MM. Raphaël Jean et Gabriel Jean;

À ses neveux et nièces : M. et Mme Stanley Décatrel, M. et Mme Patrick Décatrel, M. George Décatrel jr, M. et Mme Jean-Robert Magloire, M. et Mme Pierre Richard Magloire, Mme Caroline Sada, Mme Mathieu Foliot, née Jihanne Sada;

À ses beaux-frères et belles-sœurs : M. Georges Décatrel, M. Raymond Magloire, Mme Paule Magloire, Yola et Armin Lanzlinger;

À ses cousins et cousines : Donald et Kethly Sterlin, Victor, Claudine et Michel Sada, Marie Lucia (Marie Lou), Yvon, Marie Henriette (Mousson), Marie Cécile et Pierre-Émile Roux;

À ses nombreux petits neveux et nièces et petits cousins, ainsi qu'aux proches qui l'ont toujours entouré, en particulier M. et Mme Gérard Latortue, M. et Mme Gérard Férère, Dr Rémy Obas, Dr Louis Wellington, M. et Mme Lesly Domond, M. et Mme Karl Bourjolly.

Aux familles : Sada, Roux, Jean, Magloire, Décatrel, Débrosse, Pressoir, Roy, Liautaud, Fombrun, Mangones et à tous les autres parents, alliés et amis affectés par ce deuil, les directeurs d'*Haïti-Observateur* présentent leurs sincères condoléances.

Elsie Magloire-Sada et Gontrand Sada, dans la quarantaine.

Les funérailles de M. Gontran Sada seront chantées ce samedi, 29 janvier 2022, à 11 heures du matin, à l'église Immaculate Conception, au 86-45 Edgerton Boulevard, Jamaica Estates, Queens, New York 11432.

A special invitation

To family and friends,
Pascale Sada Jean and Dominique invite you to join the family in celebration and remembrance of Gontran and Elsie Sada, at a memorial, on Saturday, January 29 2022, at 11:00 am at the Immaculate Conception Church, 86-45 Edgerton Boulevard, Jamaica Estates, Queens, N.Y, 11432.

We lost our father, on January 12, a true *Bon Vivant,* who would have wanted nothing more than to be remembered in the same way he lived and departed this life: in the presence of the relationships that meant the world to him.

The second, our mother, who departed on October 2nd, 2021, three months and 12 days earlier than our father, left us with memories of her grace, warmth and kindness, evident during the 52 years of their marriage. May they rest in peace!

There will be a repast immediately following the mass at the lower level of the church.
Thanking you all for your words of comfort and sympathy.
Pascale & Dominique

Port-au-Prince, le 18 Janvier 2022

Mr Carlo Marcelin
Secrétaire Général
Fédération Haïtienne de Football
En ses bureaux

Objet : Invitation reçue pour une réunion de travail le vendredi 21 janvier 2022
Monsieur le Secrétaire Général,

Les Comités des clubs de D1 accusent réception de l'invitation citée en objet.

Notre participation est conditionnée à l'insertion à l'ordre du jour des points suivants, indispensables pour des échanges ouverts, transparents, qui répondront aux attentes minimales de tous les concernés:

1. Budget et audit financier des années 2020 et 2021, accompagnés des relevés bancaires de tous les comptes en gourdes et en dollars de la FHF, mettant en évidence les valeurs reçues de l'État Haïtien ou d'autres donateurs, en plus des fonds FORWARD, COVID-19, les fonds des projets de la FIFA et de la CONCACAF (PROJET ONE CONCACAF) et d'exploitation (location du parking du stade Sylvio Cator).

2. Le budget de 2022.

3. Le rapport des compétitions de l'année 2021.

4. La réouverture, d'ici le 1er février 2022, de l'Académie Camp Nou et de son école pour sortir nos jeunes filles et garçons, espoirs de notre football, aujourd'hui rejetés et abandonnés dans les rues et les ghettos du pays, dans la quasi-indigence dans laquelle ils se retrouvent.

5. L'arrêt et la non-ingérence du Secrétaire Général dans les choix de joueurs des sélections nationales et arbitres et la cessation de tout régionalisme dans ces choix. Pour rappel, ces choix relèvent essentiellement des entraineurs pour les joueurs et de la CONA pour les arbitres.

5. La formation d'une commission des statuts, composée de juristes émanant des clubs, appelée à travailler sur une refonte des statuts de la Fédération Haïtienne de Football. Cette démarche suivra un échéancier détaillé et précis. Le projet de statuts sera soumis aux clubs pour leur appréciation et commentaires. Le document final sera soumis au vote des clubs

Journal 26 janvier -2 février 2022.qxp_HO 1/26/22 4:57 AM Page 6

Kreyòl

GRENN PWONMENNEN

Menm kout baton 7 fevriye a, *demonkrasi* k ap pran galon

Ayiti pa gen chans, paske 7 fevriye k ap rive sou nou nan 12 jou, apati de jodi 26 janvye a, pral pase menm jan ak 7 fevriye lane pase. Se menm kout baton an n ap pran nan men yo, jan mwen wè sa sot dewoule nan konferans « *virtuelle* », san pèsonn pa fè deplasman soti okenn kote. Ariel Henry (Aryèl Anri), ann Ayiti, te deja okouran sa gwo chèf yo te deside. Li p ap fè youn pa Kita, youn pa Nago. L ap rete kote l ye a. Se sa Blan yo di.

Asireman, mwen p ap aprann nou anyen nou pa konnen, paske mwen kwè anpil nan nou gentan gen rapò sou kijan bagay yo te pase vandredi, 21 janvye a, nan konferans minis Afè etranjè Kanada a, Madan Melanie Joly, te òganize avèk minis Afè etranjè plizyè lòt peyi jou sa a, pou diskite sa k pral pase ann Ayiti. Paske refije ayisyen, ka p debake toupatou, bay peyi nan zòn nan anpil twoublay. Asireman, Doktè Anri te fè fèt vandredi swa, paske gwo chèf li yo di l, « *Pa bat kò w, rive 7 fevriye, ou pa pral okenn kote* ».

Kijan sa ? M te kwè se prezidan de fakto a, Jovenel Moïse, ki te nonmen l nan pòs la 2 jou anvan yo te ansasinen l nan fason nou konnen an. M te kwè manda prezidan de fakto, ki te vòlò youn lane diplis met sou manda l la, te di klèman ke manda l te pral fini nan dat 7 fevriye 2022. M te kwè tou ke zanmi l yo nan sa nou rele cominote entènasyonal la, te dakò epi te kanpe avè l, anfas tout òganizasyon enpòtan ann Ayiti, menm Legliz katolik, Legliz pwotestan, Asosyasyon avoka, elatriye, ki te di ke manda msye te fini 7 fevriye 2021. Pawòl ki regade yo, prezidan Bannann nan te kanpe tennfas, ansanm ak tout gwo zanmi Blan l yo, li di li pa pral okenn kote. Epi l te chita byen alèz ap fè e defè, jwi pouvwa l, jouk li te jwenn ansasinay li, nan granm ti maten 7 jiyè lane pase a !

Egazanp la deja bay, kontinye menm jan

Nan lendi, 17 janvye, Premye minis defakto a te deklare pa gen okenn prezidan tranzisyon ki pral enstale nan peyi a, pa anvan gen eleksyon. Li te di tou, manda li pa gen anyen pou wè ak manda Jovnèl Moyiz ki pral bout nan dat 7 fevriye a. Li menm l ap rete la pou fè bonjan eleksyon, lè sa posib. Jou lendi sa a, lè li t ap enstale nouvo minis Kilti ak Kominikasyon l an, Emelie Prophète Milcé, men sa l te di, an franse: « . *il n'existe aucun moyen légal ou constitutionnel pour choisir un président provisoire légitime* ». Nou ta ka di tou, « *Pa gen okenn fason legal ou konstitisyonèl pou nonmen youn Premye minis non plis* ». Kòm li deja la s, li deside rete, « *point barre* », jan yo di an franse.

Vwala ke vandredi a, apre konferans minis afè etranjè yo, Doktè Henry te lage youn *tweet* sou Entènèt la pou l di ke se li menm ki pou fè « *eleksyon lib e demokratik* », san l pa di kilè. Epi li ajoute *:* « *Pwochen mounn ki pou chita nan Palè nasyonl la se pral youn prezidan ke pèp syisyen an, li menm, chwazi* ».

Minis Afè Kana Melani Joli

Menm jou a, Brian Nichols, Asistan Sekretè pou Zafè Emisfè a nan Depatman Deta, nan Wachintonn, pran lapawòl nan youn konferans, pou l apiye Aryèl Anri nan deklarasyon li fè a, ke se li k pou òhanize eleksyon yo. Nichols di : « *Le pli vit posib Ayisyen ka vote epi chwazi youn nouvo gouvènman demokratik, se pral tan mye pou pèp syisyen an* ».

Nan apremidi menm vandredi a, Brian Nichols te bay Lavwa Lamerik, radyo Leta ameriken an, youn entèvyou kote li bay pawòl la pi klè toujou. « *Manda Premye minis Aryèl Anri pa melanje ak manda pa prezidan an* », kivedi pa Jovnèl Moyiz la, ki te pou fini 7 fevriye k ap vini an. Yo gran mounn, yo fè sa yo vle, « *Konstitisyon se papye, bayonnèt se* fè ». E yo gen plis pase bayonnèt pou kenbe defakto yo a anplas.

Kanmenm, nou pa ka bliye ke Mesye Nichols te di: *« Fòk gen bonjan sekire pou kandida yo kapab fè kanpay, pou pati yo ka gen gwo reyinyon an piblik, fòk gen youn Konsèy elektoral pwovizwa pou fè travay, epi pou sitwayen yo kapab al vote san kè sote ».*

Eleksyon anba pwoteksyon gang ame jouk nan dan

Konbyen tan sa pral pran pou tou sa fèt? E jan Aryèl Anri pale a, se li ki pou anchaj mete lòd nan peyi a anvan nou ka rive nan eleksyon, nèspa ? Poutan, nou konstate ke Premye minis defakto a pa konsidere gang yo tankou lénmi. Li pa janm fè anyen pou lage Lapolis ak Lame dèyè gang, ki la anba je l nan Matisan, kote yo bloke 4 depatman (Sid, Grandans, Nip ak Sidès) epi youn ti moso nan depatman Lwès la. Se konsa sitiyasyon an ye, depi premye jen lane pase, pandan prezidan ki ansasinen an te la toujou.

Jan nou wè l la, ni Moyiz ni Anri pa janm manyen gang. Men pou fèt nasyonal Premye Janvye a, Doktè Anri te depeche mil senk san (1 500) twoup —1 000 polisye ak 500 solda— nan Gonayiv pou kraze tout rezistans ki t ap fèt pou li pa t met pye nan vil la, kote l li te pral fè gran dizè sou *Place d'armes* Gonayiv la. Mwen pa bezwen tounen sou kijan bagay yo te pase. Men se klè ke lè Premye minis la konnen li pral anfas mounn ak zam ke l konsidere kòm lénmi, li pran tout dispozisyon pou l kraze yo. Kidonk, si pou n tann jouk li regle kesyon gang yo pou bonjan eleksyon ka fèt, Aryèl Anri ka vin prezidan, osnon Premye minis, avi ! Yo granmounn, yo fè sa yo vle. Yo pa suiv okenn règ. Sa k pa kontan, anbake. Tou sa y ap fè se selon youn plan anba chal mesyedam Tèt Kale yo genyen. Gang yo sanse tounen tankou Tonton Makout sou rejim Franswa ak Jan-Klod Divalye.

Alò m ap mande si kominote entènasyonal la ki di y ap travay pou gen demokrasi ann Ayiti se pa nan tenten y ap pase Ayisyen. Mwen menm, mwen pi kwè se youn *demonkrasi* y ap mete sou pye depi youn bon ti bout tan. Pa bliye depi kilè mounn kominote entènasyonal yo vin tabli lakay la, swadizan pou ede mete demokrasi sou pye.

Apre yo te fin dakò pou Ayiti pa gen lame lè yo te apiye Jean Bertrand Aristide nan kraze Lame Dayiti, an janvye 1995, epi kreye PNH la (Polis nasyonal Ayiti), yo te sezi pou wè jan Aristid te monte *Chimè* pou regle ak lénmi l yo epi kenbe pouvwa osi lontan ke posib.

Epi gang òganize anba je Kominote Entènasyonal la

Yo retounen apre 29 fevriye 2004 lè yo t oblije Aristid demisyonnen epi al geri bosko l aletranje. Se lè sa a yo vini ak MINUSTHA, (Misyon Nasyon Zini pou Stabilize Ayiti). Vrèman yo te ede netwaye kraze lame *Chimè* yo, tankou Lame Wouj (Rouge), Lame Kanibal (Canibale), Lame Ti manchèt, elatriye.

Jouk an 2011, peyi a te rale youn gwo souf nan kesyon ensekirite a. Epi se menm lane sa a, Blan yo, avèk Sekreta Deta ameriken an, Hillary Clinton, te fè magouy pou mete youn "Bandi Legal" (Michel/Michael Joseph Martelly) prezidan peyi Dayiti. Se pa mwen ki ba l non an non. Se li menm menm ki chwazi l. Donk, yo pa ka di yo pa konn ak ki mounn yo te annafè.

Osito Martelly te pran manyèt la, li te ranje pou l monte gang li yo ki te pral ede Pati Ayisyen Tèt Kale a (PHTK), ki pran non l apati tèt kale « *Bandi legal* » la, rete opouvwa ak fòs zam. Lè sa a solda MINUSTHA, ki soti nan lame youn bann peyi ki manm Nasyon Zini, te byen chita ann Ayiti. Okontrè, solda peyi Nepal yo te gentan lage kolera nan peyi a, ki touye plis pase 10 mil Ayisyen epi enfekte anviwon 500 mil lòt, selon chif ofisyèl. Epi youn lòt bann solda pati kite youn kantite pitit

Sousekretè Deta ameriken Brian Nilol

san papa ann Ayiti, kote yo te fè anpil kadejak, anplis de medam yo te bay 2 ou 3 dola pou kouche yo.

Men sa k t ap pase nan peyi a pandan MINUSTHA te enstale ann Ayiti jouk nan lane 2017 ap ranfòse demokrasi. Di m, mezanmi, èske kominote entènasyonal la pa responsab ke « *Bandi legal* » la, ansanm ak Premye minis asosye l la, Laurent Salvador Lamothe, te monte gang yo, la devan je yo ? Se poutèt sa, mwen di sou pretèks yo t ap ede nan etabli demokrasi, ke yo te menm vin ranfòse ak MINUJUSTH (Misyon Nasyon Zini pou apiye lajistis ann Ayiti), se *demonkrasi* yo t ap met sou pye.

Lè « *Bandi legal* » la ak asosye l la fin ranmase milyon nan lajan PetwoKaribe a, l al chache youn « *Nèg Bannann* » ke anpil mounn pa t konnen, vin mete l sou fotèy boure nan Palè a kòm prezidan pou chofe fotèy la pou li jouk li tounen vin pran zafè l. Menm si msye te nan move zafè, tankou trafik dwòg, sa pa t di pèsonn anyen. Menm si l te gen enkilpasyon lave lajan sal pandye sou tèt li lè l te prete sèman nan 7 fevriye 2017 la, apre premye eleksyon 2015 la te pase mal, kominote entènasyonal la te boule avè l byen pwòp. Msye jwenn gwo envitasyon vin lakay tokay li, prezidan Donald Trump, nan Mar-a-Lago, an Florid.

Lè Federasyon gang monte, reprezante entènasyonal la bat bravo, *demonkrasi* fè pwogrè

Antretan, Nèg Bannann nan fè plis pwogrè sou kesyon gang yo. Li deside se pou gen « *Federasyon Gang* » e se Jimmy Chérizier, ke n konnen sou non Barbecue, ki anchaj, avèk « *G-9 Anfanmi ak Alye* » devan, youn òganizasyon imanitè, ki anrejistre nan Ministè Afè sosyal ak Travay. Epi kilès nou kwè ki bat bravo pou prezidan Bannann nan pou bèl reyalizasyon sa a? Madan Helen Ruth Meagher La Lime, ki anchaj BINUH, (Bureau Intégré des Nations Unies en Haïti), reprezantan Sekretè Jeneral Nasyon Zini nan peyi a. Di m, mezanmi, èske Kominote Entènasyonal la pa tranpe jouk nan kou nan tout deblozay gang nan peyi Dayiti! Èske yo ka di yo pa byen fon nan kesyon *Demonkrasi* a tou ?

Sa pa t nui yo lè Nèg Bannann nan pa t janm fè youn grenn eleksyon diran tout tan li pase opouvwa, jiskaske Palman pa ka fonkonsyonnen. Li koupe sou manda senatè, se pa zafè ki regade yo. Li revoke jij Kou de kasasyon, ki egal Tribinal kou siprèm Ozetazini, sa pa di yo anyen. Li retire sou pouvwa Kou siperyè dè kont, ki ta fèt pou kontwole depans Leta, se pa bagay ki regade yo. Li t ap gouvènen pa dekrè, tankou diktatè, depi mwa janvye 2020, sa pa deranje pèsonn. *Demonkrasi* ap pran galon.

Ansasinay ap fèt adwat agòch, menm bò kay prezidan an, kote yo ansasinen prezidan Asosyasyon avoka Pòtoprens yo, Mèt Monferrier Dorval, nan dat 28 out (dawou) 2020, sa pa di yo anyen. Epi finalman, anvan l rive sou 7 fevriye, jou pou manda youn lane diplis li te vòlò a te bout, yo tou ansansinen l, la nan chanm akouche l, nan rezidans li, ki te sou pwoteksyon youn bann gad di kò, 24 sou 24, epi pa youn sèl gad pa menm grafouyen. Èske sa tou pa fè pati *demonkrasi* a ? Epi bann ipokrit yo ap rele anmwey, « *Fòk gen jistis pou Jovnèl Moyiz* ! » E tout lòt li te fè ansasinen yo, menm Mèt Dorval, se youn bann chen yo ye, lavi yo pa vo anyen. Èske pa dwe gen jistis pou yo tou?

Epi mounn kominote entènasyonal yo fè gwo konferans « *virtuelle* » yo nan vandredi a, pou kontinye menm penpenp lan. Lajan gentan debloke, an kòmansan pa youn 50 milyon dola kanadyen ekip Kanada a pwomèt tousuit. Anvan fen semèn nan, nou tande ke plis pase 160 milyon dola ameriken te deja aliyen pou ede gouvènman Ayisyen an, kivedi Aryèl Anri, ki pa vrèman konnen kilè li pral fè "eleksyon demokratik lib" li pwomèt yo.

Pa gen mounn ki pou konvenk mwen ke se pa menm *demonkrasi* a k ap blayi kò l ann Ayiti, avèk Blan yo k ap rale tout fisèl epi k ap bay ti kòb, menm gwo kòb, pafwa menm anba chal, pou kenbe peyi a tèt anba. Se konsa yo trete ak youn peyi kote zansèt nou yo te gen lodas bay Blan yo premye gwo kal nan listwa pou met fen a lesklavaj. Li lè li tan pou patriyòt Ayisyen toupatou vin tounen nan sous kote libète nou te kòmanse a, pou tout Blan yo ak tout Konze modèn k ap sèvi avèk yo jwenn sa yo merite.

TiRenm
/Grenn Pwonmennen
26 janvye 2022
raljo31@yahoo.com

Journal 26 janvier -2 février 2022.qxp_HO 1/26/22 4:57 AM Page 7

HAPPENINGS!

Continued from page 1

the international community, Jovenel Moïse decided not to step down, on February 7, as required by the Haitian Constitution under which he was "elected." He could have cared less about the major Haitian organizations, including the hierarchies of both Catholic and Protestant churches, the Lawyers associations, the unions and universities, all agreeing that his mandate would end that day. Forget also that the overwhelming majority of the nation was against him, with demonstrations drawing up to four million citizens in the streets of Port-au-Prince and surrounding suburbs. He made his will stick, with the support of his foreign friends.

This year, Ariel Henry, the de facto Prime Minister, who inherited his post from Mr. Moïse, is playing a similar game. Again, supported by the international community, he asserts that he won't step down on February 7. Mind you, that marks the end of the mandate of his mentor who was assassinated in the wee hours of last July 7 in the bedroom of his highly protected residence in an affluent neighborhood, in the hills above Pétion-Ville, the upscale suburb of Port-au-Prince. Seven months later, the investigation in that assassination has yet to be conclusive, though some major co-conspirators have been arrested, two of them even charged in a U.S. court.

Dr. Henry, a neurosurgeon, who was chosen as Prime Minister by Moïse, and was not even sworn in before the assassination of the latter, two days later, claims that his mandate is not linked to that of the slain president. In a tweet, Friday, he said he will organize *"free and fair elections"* without mentioning when. He added, *"The next tenant of the National Palace will be a president freely elected by all the Haitian people."*

The International Community again deciding Haiti's chaotic future

Obviously, he got his cue from the bigwigs of the international community. For, expecting trouble on February 7, those foreign leaders, especially the Americans, who dictate policy regarding Haiti, felt they couldn't be silent any longer. Thus, Canadian Foreign Minister Mélanie Joly was encouraged to take the lead, as she called for the virtual meeting of last Friday (January 21). More than 20 foreign ministers participated, including from the

Prime Minister de Facto Ariel Henry

Western Hemisphere, Europe and Asia, as well as spokespeople from major organizations like the Organization of American States, the United Nations and the European Union.

Following that meeting, Brian Nichols, the U.S. Undersecretary of State for Western Hemisphere Affairs, a participant in the meeting, affirmed that Ariel Henry's mandate is not "linked" to that of Jovenel Moïse, which is to end on February 7. In an interview, he said what's needed is for *"Haitians [to be] able to go to the polls and select a new democratic government, the better it will be for the Haitian people."*

The elections won't be for next week, next month, not even next year, for that matter. With gangs controlling large swaths of the land, what security is there to carry an electoral campaign? Apparently, Brian Nichols is mindful of that, for he said: *"There needs to be adequate security for candidates to campaign, for parties to hold rallies, to have the provisional electoral council carry out their duties and for voters to be able to safely go forth and cast their ballots."*

What program will be undertaken by the "foreign friends" of Prime Minister Henry to help him accomplish the task of restoring security in Haiti for the timely democratic exercises which should lead to the desired "elected government?" Would the initial $50 million (U.S. $ 40 million) promised by Canada and the other millions lined up during the weekend from various participants at the Friday meeting be sufficient to wipe out the threat represented by the gangs in record time? Once the money received by the Haitian authorities, it may not even be used for that at all, especially since Dr. Henry does not consider the gangs as enemies.

Take, for example, what's been happening in Martissant, at the southern entrance to the capital, an area under gang rule since June 1st 2021, even before the assassination of Moïse. The gangs have cut off transactions between Port-au-Prince and four departments, as Haiti's mini states are called. Three major cities of the Western department, which administratively are under the oversight of Port-au-Prince, are also affected. Yet, no action has been undertaken to dislodge the armed bandits, who were first organized by the self-styled "Legal Bandit" Michel/Michael Joseph Martelly, the former president, and his then right-hand aide, Prime Minister Laurent Salvador Lamothe.

However, last January 1st, when Mr. Henry wanted to go to Gonaïves, the city of independence, against all advice, he had mobilized 1,000 policemen and 500 soldiers of his puny army to face his opponents, who were incensed about his ill-treatment of their city and of the society at large.

Obviously, the gangs are not considered opponents because, in a nefarious project by the ruling PHTK, *Bald Headed*, regime, they are being groomed to become the new *Tontons-Macoute* gestapo-like police during the three decades of the brutal rule of the Duvaliers, father and son.

On another matter, will the bigwigs of the international community continue their embrace of Ariel Henry, as his implication in the assassination of Jovenel Moïse gets more credence? Or will that also be looked over, just as the indictment for money laundering of "the Banana Man," who was the lucky presidential candidate in the "election" of 2016?

No one would wish a fate similar to that of Jovenel Moïse for Ariel Henry. As it was, those leaders of the international community didn't waver in their support for Moïse, while he dismantled Haiti's democratic institutions. He never held an election, not even for dog catcher, during his presidency, causing the dysfunction of Parliament, allowing their man to rule by decree since January 2020. That international community remained steadfast at Moïse's side, while he ordered murders of certain individuals and carried out massacres of civilians in underprivileged communities where opposition to his rule was relentless. However, in the final analysis, he was left alone to

Undersecretary of State Brian Nichols

face his assassins. Karma, some say.

Hopefully, it is not too late for Ariel Henry to think on these things and do the right thing, as February 7 fast approaches.

***Some takes from the Summit of the Foreign Ministers**

Prime Minister Justin Trudeau, of Canada who, with Haitian Prime Minister Ariel Henri, gave the introductory remarks at last Friday's virtual summit, made some pointed remarks. Among them we'll mention the following:

**"Haiti's allies must act immediately to help tackle a spike in violence that is worsening a precarious humanitarian situation."*

**The international community also needs to address deep governance problems that are fueling a political and security crisis in the Western Hemisphere's poorest country. That includes taking action against corruption."*

Mélanie Joly, the Canadian foreign minister, who chaired the meeting, said "results" are expected. She stated: *"We encourage the Haitian government to take measures immediately to reestablish security and guarantee the well-being of the population. We condemn all the criminal acts. We call for investigations to bring the perpetrators to justice."*

As if to reinforce what Prime Minister Trudeau said, Ms. Joly added the following: *"Fighting against impunity, the investigation against the assassination of President Moïse is essential in a State of law and order. Haiti must also deal with the problem of governance which fuels the political crisis and current insecurity, and fight corruption and reinforce the Haitian judiciary system as well as its independence."* (Translation in English from French, ours)

As previously mentioned, Canada also announced $50 million Canadian ($40 million U.S.) to help the government undertake these tasks. By the weekend, several of the countries that participated had chipped in. At the last count, $160 million had been pledged to help Haiti.

Prime Minister Henry thanked the international community for helping his country during *"a particularly trying time,"* noting that normal living has been disrupted. He even mentioned the isolation of several cities and towns in Haiti's Greater South, making it impossible for aid to be delivered. What gall, especially when his government has been in cahoots with the gangs!

Anyway, while the meeting was on, the Prime Minister tweeted, *"There is an urgent need to address these problems and find lasting solutions."* He repeated what he had expressed before: *"I am convinced that the root cause of such a situation lies mainly in the abject poverty in which a significant part of our population lives."*

How can it be forgotten that he's part of the same team that should be accountable for diverting billions of dollars intended for the development of the country, including the more than $4 billion of PetroCaribe Fund, between 2008 and 2017. If the fight against corruption emphasized by those who sponsored the summit has any meaning and not just talk, there must be accountability on the part of those who, now enjoying impunity, are using the billions diverted, indeed outright stolen, in their campaign to maintain a stranglehold on power in Haiti –with international support.

RAJ
22 January 2022
raljo31@yahoo.com

CORRETION

To those who called to ask about what happened to the HAPPENINGS, last week, when you got the section ***"The US. Senate spouses the Case of Haiti, down to the Massacre of La Saline,"*** I apologize.

For some reason, the computer played a trick on me and dropped two lines from what I wrote, completely deforming the narrative. For all of you who show you've been meticulous in your reading, I am reproducing the part of the paragraph, putting in bold what was missing. Here it is: Of course, more massacres took place after La Saline. And any report concerning the crimes committed ***under Jovenel Moïse's presidency, the assassination of Monferrier Dorval, president*** of the Port-au-Prince Bar Association, on August 28, 2020, must be prominent. . . . (continue on to the end).

Ray Joseph
raljo31@yahoo.com

Journal 26 janvier -2 février 2022.qxp_HO 1/26/22 4:57 AM Page 8

Journal 26 janvier -2 février 2022.qxp_HO 1/26/22 4:57 AM Page 9

GetCoveredNYC
Enskri Jodi a!
Plan asirans sante yo pi abòdab kounye a pase tout lè.
ÈD POU ENSKRIPSYON GRATIS DISPONIB.
Jwenn èd pou ou jwenn yon plan ki bon pou ou.
Rele 311 oswa vizite **nyc.gov/getcoverednyc** pou ou konekte ak yon Espesyalis GetCoveredNYC.
NYC

Journal 26 janvier -2 février 2022.qxp_HO 1/26/22 4:57 AM Page 10

ÉDITORIAL

Bannis les accords sectoriels, un vrai compromis pour sortir de l'impasse

Après des heures de négociations, de concertations, de réflexions, en sus de sommes faramineuses investies dans la recherche d'une entente, on est, finalement, arrivé à deux différentes entités s'octroyant le mandat de former un gouvernement. Les acteurs évoluant au sein de l'Accord de Montan et celui, hybride, de Bâton Rouge (Nouvelle Orléans), aux États-Unis, sombrent, tous les deux, dans le ridicule. D'un côté comme de l'autre, l'objectif visé reste insaisissable. Sans un vrai compromis, le vrai problème, l'illégitimité dont quasiment tout le monde est frappé, restera insoluble. Nous voilà condamné à tourner en rond.

Sans même qu'on s'en rende compte, Haïti est un pays où l'illégitimité abonde, le monde politique et le secteur des affaires publiques s'en font la chasse gardée. S'il était possible de dépouiller la société haïtienne de ce vice infamant, le pays ne connaîtrait pas toutes les crises sociopolitiques qui l'accablent depuis trop longtemps. Ni la voie menant à leur résolution si scabreuse. N'est-il pas opportun de poser autrement le problème du pays, reconnaissant que seul un vrai compromis créera les conditions nécessaires à la mise sur pied de l'équipe d'administrateurs intérimaires autour de laquelle n'a été trouvée aucun accord ? Car les tenants de Montana optent pour un Exécutif multi-céphale (conseil présidentiel de cinq membre), tandis que ceux réunis en Sommet en Louisiane ont déjà élu un président provisoire et un Premier ministre intérimaire.

Mais, dans la foulée de la mise sur pied des deux entités évoluant séparément pour doter le pays d'une administration intérimaire, les acteurs ne sont pas au bout de leurs contradictions. Bien que l'équipe du Sommet de la Louisiane ait fait choix de son chef d'Exécutif et de celui du gouvernement, elle prétend laisser la porte ouverte à d'autres adhérents, souhaitant que les partisans de l'Accord de Montana se rallient à elle, probablement « *en appui* » à une structure administrative déjà formée. Mais rien ne laisse prévoir aucune chance de rapprochement entre l'Accord, endogène, préconisant un conseil de gouvernement et celui, exogène, de Bâton-Rouge, doté d'une administration bicéphale. Dire que l'Accord de Montana a nommé quatre individus, deux pour la présidence et deux pour la primature, à choisir par vote.

Ces deux dernières entités s'affrontent dans un gâchis inextricable, car n'ayant aucune possibilité que l'un des deux groupes cède un seul pouce de terrain à l'autre. Pourtant les deux tendances s'obstinent à s'éloigner de l'unique voie par laquelle puisse s'aménager la sortie de la crise. Surtout que, légal et constitutionnel, ce moyen a été, à deux reprises, utilisé dans l'histoire récente de la République. La Constitution du pays a été invoquée pour combler le vide laissé par la démission de Prosper Avril, en 1990. La juge Ertha Pascal Trouillot, bien que n'étant pas la plus ancienne de la Cour de cassation, fut nommée chef de l'Exécutif intérimaire. Forcé encore de démissionner, en février 2004, par une conjoncture politique délétère, Jean Bertrand Aristide fut remplacé par un juge de la plus haute Cour de justice du pays, Boniface Alexandre, avec Gérard Latortue comme Premier ministre.

De toute évidence, avec Jovenel Moïse, aux commandes de la République, les vacances, à la Cour de cassation, n'ont pas été comblées de manière opportune. Tout comme celles, au Parlement, ont été délibérément provoquées par le président défunt ayant, pour des raisons politiques, écourté le mandat constitutionnel des sénateurs élus pour six ans, qui devait se terminer le deuxième lundi de janvier 2023. Voilà le pays réduit à un Sénat de dix membres se trouvant dans l'impossibilité d'avoir quorum pour délibérer valablement. En sus d'une Cour de cassation, également infirmée de sa majorité régulière, pour cause de décès ou de manigances politiques sciemment orchestrées par l'Exécutif.

La vacance présidentielle suscitée par l'assassinat du président de facto Jovenel Moïse, qui devait être comblée suivant l'ordre constitutionnel établi, notamment, déjà éprouvé à deux reprises, en quatorze ans, ne peut se faire, cette fois. La Constitution étant déclarée inopérante, victime d'intrigues de l'Exécutif.

D'aucuns ont suggéré de faire appel au Sénat, l' « *unique institution légitime*» de la République, pour résoudre ce problème de vacance présidentielle. Mais cette idée a été vite écartée, en raison de l'improbité caractérielle des sénateurs. Les ambitions présidentielles de ces derniers ont été vite rabaissées par la dénonciation d'un haut fonctionnaire américain déclarant tous les sénateurs haïtiens des « *trafiquants de drogue* » faisant uniquement exception du « *sénateur Patrice Dumont* ».

La mal gestion des affaires de la République a bel et bien favorisé la mise hors d'état de fonctionner normalement toutes les institutions régaliennes du pays, laissant la République sans aucun moyen de se remettre de ses infirmités. Il ne reste plus qu'un compromis négocié de bonne foi pour que soit trouvée une issue favorable à la solution de la crise politico-sociale qui a trop duré. Cela exige l'œuvre de patriotes authentiques et sincères, dont la voix n'a pas de portée, ni les points de vue d'influence auprès des politiciens du courant dominant. Mais pour que les négociations aboutissent aux résultats escomptés, il faut absolument désarmer, avant d'écarter, les politiciens, les quémandeurs de pouvoir et les chercheurs de richesses dans les négociations.

Il faut, également, un compromis patriotique qui tient en compte les intérêts supérieurs d'Haïti. Dans la mesure où cette initiative fait recette, pourquoi ne pas l'engager autour de la Cour de cassation, en concentrant toutes nos attentions sur les magistrats jugés intègres, sinon moins susceptibles de susciter des notes négatives ?

Certes, il y a des juges, au sein de ce qui reste de la plus haute institution judiciaire de la République, dont la nomination est susceptible de déclencher un débat prolongé. Ou bien dont les noms ont été mêlés à des controverses, qui rendraient leur candidature contestable. De telles zizanies sont à éviter pour que le processus du choix du président intérimaire ne soit pas contrarié, sinon ralenti. Nous avons l'obligation d'engager autrement la recherche d'une solution à la crise. Désormais, faisons de la sincérité notre boussole. Car nous n'avons pas besoin que des étrangers viennent nous dire comment nous y prendre pour bien servir notre peuple. Ayons le courage d'agir différemment !

Il est tout de même incohérent que des citoyens mènent campagne pour la présidence provisoire, surtout qu'aucune loi, ni provision de la Constitution, ne donnent autorisation à des « *électeurs spéciaux* » d'élire les deux chefs de l'Exécutif.

Trouvons un vrai compromis pour choisir un membre de la Cour de cassation, pas nécessairement le plus ancien, pour prendre logement, à titre provisoire, au Palais national, après avoir éliminé ceux reconnus indignes de remplir la plus haute fonction de la magistrature de l'État.

HAITI OBSERVATEUR

Haïti-Observateur
P.O. Box 356237
Briarwood, N
Y 11435-6235Tél.
(718) 812-2820

SUBSCRIPTION FORM
BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Haïti
Haïti-Observateur
98, Avenue John Brown, 3ème étage
Port au prince, Haïti
Tél. (509) 223-0787 ou
(509) 223-0785

CANADA
Haïti-Observateur
Gerard Louis Jacques
514.321.6434
12 Haïti OR Canada
12213 Joseph Cassavant
Montréal H3M3C7

EUROPE, AFRIQUE ET ASIE
Un service spécial est assuré à partir de Paris. L'intéressé doit s'adresser à:
Jean Claude Valentin
13 K Avenue Faidherbe, Ist Rt Apt. 11
93310 Le Pre ST. Gervais France
Tel. (33-1) 43-63-28-30

ÉTAT-UNIS
1 ère classe
☐ 48.00 $ US, pour six (6) mois
☐ 90.00 $ US, pour un (1) an

AFRIQUE ET ASIE
☐ 553.00 FF, pour six (6) mois
☐ 1005.00 FF, pour un (1) an

CARAÏBE ET AMÉRIQUE LATINE
1ère classe
☐ $73.00 US, pour six (6) mois
☐ $140.00 US, pour un (1) an

EUROPE
☐ 73 EUROS, pour six (6) mois
☐ 125 EUROS, pour un (1) an
Par chèque ou mandat postal en francs français

Name/Nom
Company/Compagnie
Address/Adresse
City/Ville State/État
Zip Code/Code Régional Country/Pays
Tous les abonnements sont payables d'avance par chèque ou mandat français

Journal 26 janvier -2 février 2022.qxp_HO 1/26/22 4:57 AM Page 11

EDITORIAL

No more sectorial agreements, but a real compromise to break the deadlock

After hours of negotiations, consultations, reflections, in addition to huge sums of money invested in the search for an agreement, we have finally arrived at two different entities granting themselves the mandate to form a government. Both the Montana Accord and the hybrid Baton Rouge (New Orleans) Agreement, in the United States, appear quite ridiculous. On both sides, the goal remains elusive. Without a genuine compromise, the real problem, that is the illegitimacy that has plagued almost all aspects of life, will remain intractable. Let's prove that we aren't condemned to go around in circles.

Without even realizing it, Haiti is a country where illegitimacy seems to be the rule, and the political sector as well as that of public affairs have made it their exclusive preserve. If it were possible to rid Haitian society of this infamous vice, the country would not have been experiencing the socio-political crises that have plagued it for so long. Nor the path leading to their resolution would have been so scabrous. We think it is appropriate to pose the country's problem differently. Only a true compromise will create the necessary conditions for the establishment of the team of interim administrators around whom no agreement has been able to be reached. Montana's supporters are opting for a multi-headed executive, a five-member presidential council, while those who had gathered at the Summit in Louisiana have already elected a provisional president and an interim Prime Minister.

In the wake of the two entities operating separately to provide the country with an interim administration, contradiction still besets the actors. Although the Louisiana Summit team has chosen its own Chief Executive and the Head of Government, it claims to have left the door open to other adherents, hoping that supporters of the Montana Accord will join it, presumably "in support" of an administrative structure already in place. Anyway, there's no sign yet of a rapprochement between the endogenous Accord for a 5-headed Council of Government and the exogenous Baton Rouge Agreement with its two-tiered administration.

These two entities clash in an inextricable mess, as there is no possibility that either group will give up a single inch of ground to the other. However, both tendencies persist in moving away from the only way out of the crisis. Especially since there has been a solution, both legal and constitutional, that was used twice in recent history of the Republic. The country's Constitution was invoked to fill the void left by the resignation of President Prosper Avril in 1990. Lady Ertha Pascal Trouillot, a judge of the Supreme Court, though not the most senior, was appointed Head of the interim Executive. Forced to resign in February 2004, due to a difficult political situation, President Jean Bertrand Aristide was replaced by a judge of the country's highest court, Boniface Alexandre, with Gérard Latortue as Prime Minister.

Obviously, with Jovenel Moïse at the helm of the Republic, the vacancies at the Supreme Court have not been filled in a timely manner. Just as Parliament was made dysfunctional by the slain president who, for political reasons, singlehandedly shortened the constitutional mandate of 10 senators whose mandates were for six years, which would have ended the second Monday of January 2023. The country is now reduced to a ten-member Senate, from 30, unable to have a quorum to deliberate and legislate validly on any matter. In addition, the Supreme Court is also devoid of its regular majority, due to death and political shenanigans orchestrated by the Executive.

Presidential vacancy, such as that caused by the assassination of de facto President Jovenel, has been filled twice, in the past fourteen years, using the established constitutional order. Why can't it be applied this time? All of a sudden, the Constitution is declared inoperative, a victim of the Executive's intrigues.

Some have suggested calling on the Senate, the "only legitimate institution" of the Republic, to solve the problem of the presidential vacancy. However, this idea was quickly discarded, due to the major flaws in the character of our senators. Their presidential ambitions were quickly set aside by the denunciation of a senior American official who declared that all the Haitian senators, with the sole exception of "Senator Patrice Dumont," are "drug traffickers."

The mismanagement of the affairs of the Republic has indeed favored the disabling of the normal functioning of all Government institutions, leaving the Republic without any means to recover from its infirmities. All that remains is a compromise negotiated in good faith to find a favorable outcome to the political and social crisis that has lasted far too long. This requires some work by genuine and sincere patriots, whose voices have yet to heard, though their views don't influence mainstream politicians. But for the negotiations to achieve the desired results, it is essential to disarm and remove from the negotiations those politicians who are attracted to power just to get wealthy.

The situation also requires a patriotic compromise that takes into account the best interests of Haiti. Considering that there are successful precedents, why not engage all effort around judges of Haiti's Supreme Court, focusing all our attention on magistrates deemed to have integrity, and not likely to elicit negative ratings?

Certainly, if appointed, some sitting judges in our highest judicial institution would likely trigger a prolonged debate. Also, some of them have been involved in controversies, which would make their candidacy questionable. Such discords must be avoided, if the process of choosing the interim president is not to be slowed down, or outright thwarted. We have an obligation to engage in a different way in the search for a solution to the crisis. From now on, let sincerity be our compass. For we do not need outsiders to tell us how to serve our people appropriately. Let us have the courage to act differently!

It is inconsistent for citizens to campaign for the provisional presidency, especially since there is no law or provision in the constitution that allows "special voters" to elect the two heads of the executive branch.

Let's find a real compromise in choosing a member of the Supreme Court, not necessarily the most senior, to take up residence, on a provisional basis, at the National Palace. Let's choose, together, by common agreement, the candidate who is considered the most capable and honest member of this institution, after having eliminated those widely recognized as unworthy of fulfilling the highest function of the State.

HAITI OBSERVATEUR

Haïti-Observateur
P.O. Box 356237
Briarwood, N
Y 11435-6235Tél.
(718) 812-2820

SUBSCRIPTION FORM
BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Haïti
Haïti-Observateur
98, Avenue John Brown, Bernie étage
Port-au-Prince, Haïti
Tél. (509) 223-0787 ou
(509) 223-0785

CANADA
Haïti-Observateur
Gérard Louis Jacques
514.321.6434
12 Haïti OR Canada
12213 Joseph Cassavant
Montréal H3M3C7

EUROPE, AFRIQUE ET ASIE
Un service spécial est assuré à partir de Paris. L'intéressé doit s'adresser à:
Jean Claude Valbrun
13 K Avenue Feldmeche, Rt Rt Apt. 44
93310 Le Pre ST. Gervais France
Tél. (33-1) 43-63-28-10

ÉTAT-UNIS
1ère classe
48.00 $ US, pour six (6) mois
90.00 $ US, pour un (1) an

AFRIQUE ET ASIE
553.00 FF, pour six (6) mois
1005.00 FF, pour un (1) an

CARAÏBE ET AMÉRIQUE LATINE
1ère classe
$73.00 US, pour six (6) mois
$160.00 US, pour un (1) an

EUROPE
73 EUROS, pour six (6) mois
125 EUROS, pour un (1) an
Par chèque ou mandat postal en francs français

Name/Nom
Company/Compagnie
Address/Adresse
City/ville State/Etat
Zip Code/Code Régional Country/Pays
Tous les abonnements sont payables d'avance par chèque ou mandat bancaire

Journal 26 janvier -2 février 2022.qxp_HO 1/26/22 4:57 AM Page 12

Sports

Suite de la page 16

tionale. Une révélation qui a été rappelée, cette semaine, montre aux USA et explique l'acharnement contre Grant et éclaire l'ampleur du mal, en sus d'expliquer pourquoi les arbitres sont au premier plan de cette sauvage destruction de notre football.

Par exemple, Fénélus Guerrier, longtemps principal interlocuteur et intermédiaire de la FHF avec les consulats étrangers, pendant plus de 20 ans, avait vu — et depuis trois (3) ans — ses pouvoirs limités, au point d'être, depuis trois ans, soumis à une supervision très stricte du Bureau fédéral. Désormais, on s'en rend compte que cette supervision, ce pouvoir « *sans contrôle* », désormais étroitement sous contrôle, l'a contrarié dans ses agissements maffieux. D'où ses manœuvres pour faire partir ceux qui contrariaient ses magouilles maffieuses à base de mensonges contre ceux qui l'empêchaient de « *byen mennen* » à coups de mensonges avec les comploteurs.

Depuis, de mensonges en mensonges, pour miner le terrain, il a réussi donc, à coups de montages machiavéliques et macabres, à détruire un édifice construit à coups d'intégrité et d'abnégations, au point que les observateurs les plus exigeants n'hésitaient pas à affirmer que, le football est le seul secteur qui tienne debout dans le pays, depuis plus de 15 ans.

20 faux arbitres démasqués

Cela s'est passé en juin 2017, un événement inattendu allait apporter au Comité exécutif le soupçon d'existence dans son entourage de faussaires de grand chemin. L'ex-président ne pouvait y croire. En 2017, une sélection féminine en préparation reçut une invitation à jouer un de ses nombreux tournois d'été aux USA, la USA Cup dans laquelle Fiorda Charles, avec une jeune formation de 16 ans ayant pour capitaine Angeline Gustave et des jeunes talentueuses comme Abaina Louis, Neïka Surpris fit un malheur de résultats gagnant tous leurs matches avec de larges scores. Le pays fait la fête au retour de ces 17 filles.

Invitée aussi au même tournoi une autre sélection masculine d'une école de football de Carrefour, qui voyage souvent en France et aux USA.

Comme le font généralement les Américains, dans ce genre d'invitation, des arbitres sont concernés aussi, de jeunes arbitres pour officier durant le tournoi des équipes de jeunes. Le dossier de l'USA Cup 2017 allait permettre de faire découvrir par le président de la FHF et quelques collaborateurs un coup sur l'existence d'une maffia terrible et, du coup, a commencé par identifier les corrompus qui voulaient le prendre pour un « *gaga* ». Depuis lors, il devenait plus vigilant et décide d'avoir à l'œil certains corrompus et d'être plus vigilant, notamment, vis-à-vis des réseaux d'école de football et aussi des réseaux de faux arbitres, car il était évident que des faussaires corrompus utilisent la couverture d'écoles de football et d'agences de voyage pour faire de l'argent par un honteux et lucratif trafic de visas, à l'occasion de ces tournois.

À ce point, c'était zéro tolérance. Plus de demandes, encore moins de lettre de couverture pour ces déplacements incontrôlés que de petites écoles de football effectuent toute l'année, alors que de grands clubs de D1 ne peuvent pas voyager en République dominicaine pour des matches amicaux. Malheureusement, dans le cadre de ce vaste complot, organisé par Carlo Marcelin, Monique André, Fénélus Guerrier et consorts, plusieurs autres compétences rares sont parties avec Dadou, car pour dégager la voie (« *barrière libre*») pour les racketteurs ayant le champ libre.

Lisez plutôt :; Un ancien arbitre haïtien, qui réside aux USA, depuis plusieurs années, explique, qu'avant 2010, il a toujours existé en Haïti plusieurs groupes d'arbitres : ceux des championnats de vacance et autres compétitions informelles et les arbitres réguliers.

À un certain moment, l'arbitrage des matches de football féminin, par exemple, n'était contrôlé que par des Léoganais. Par la suite, un groupe de la région métropolitaine de Port-au-Prince a pris en otage l'arbitrage du football féminin, sous la conduite de Luc Thermitus. Parallèlement, Réginald Alténa avait son groupe à tout-faire à lui. Selon l'arbitre l, aujourd'hui Newyorkais, qui a approché *H-O*, il existait un système de « *deux moitiés* » qui permettait aux leaders des groupes de faire leur beurre sur le dos des jeunes arbitres. Cela était aussi pratiqué à travers certaines compétitions de jeunes. Mêmes certains jeunes, des dirigeants de la CONA, faisaient des « *koutay* », pratique contre laquelle Grant a mené une guerre sans merci. Pour cet ancien officiel, aujourd'hui vivant à New York, l'arrivée de Rosnick Grant, originaire de Cabaret (Source Matelas) et grande figure internationale de l'arbitrage a dérangé les choses. Ayant émergé, lors d'un cours intensif d'arbitrage au Stade Sylvio Cator, en 1989, sous la direction de l'instructeur américain McAbbe, envoyé par la Concacaf, il a changé l'ordre des choses en épurant le corps arbitral par un classement pyramidal sur l'ensemble du pays, en appliquant les critères universellement admis, avec le support des autorités régionales du football.

L'ex-arbitre a pu retracer pas mal de détails en relation avec le dossier de Schwan's USA Cup-2017 sur cette tentative de fraudes massives, à partir de ce club, bien connu en matière de déplacement à l'étranger d'équipes de jeunes. Mais, pour avoir déjà participé à ce tournoi, pendant qu'il vit aux USA, on a pu se diriger vers des sources fiables permettant de confirmer certaines informations déjà en circulation depuis ce coup raté de 2017. Bientôt, d'ailleurs, d'autres informations seront relatées, pour démontrer l'ampleur du coup qui aurait permis à ces corrompus, y compris le responsable des visas à la FHF de décrocher une tombola.

Synthèse des informations confirmées en relation avec le dossier des faux-arbitres

1. En juin 2017, une sélection juvénile haïtienne féminine devait participer au Schwan's USA Cup, aux États-Unis unis d'Amérique. La Sélection nationale féminine U-16, avec l'excellent coach Fiorda Charles.

2. Une liste de 19 personnes a été proposée pour soi-disant officier comme arbitre dans ce tournoi marathon de jeunes, filles et garçons.

3. La liste des faux-arbitres a été proposée par deux personnes qui n'ont aucune responsabilité dans l'arbitrage en Haïti, Makenzy Benoit et Jean -Élie Thoute. Selon Eric Besse, un des responsables américains du tournoi.

4. Étant très surpris par la longue liste reçue concernant les arbitres proposés par Haïti pour le tournoi, vu la quantité et le profil de chacun des soi-disant arbitres proposés, flairant un mauvais coup, le Comité de la FHF, sur ordonnance de son président, demande à la CONA, la Commission des arbitres et à son président d'authentifier la liste des soit - disant arbitres.

5. Ne voulant pas s'immiscer dans les questions d'arbitrage, qui est un domaine hautement technique, le Comité de la FHF a demandé de faire le suivi avec Rosnick Grant, dont il connaît la rigueur éthique et morale.

6. Une fois la liste des 19 personnes envoyée au président Grant, il a déclaré qu'il ne connaît que quatre dans la liste comme arbitre, rejetant ainsi les 15 autres.

7. Les organisateurs de USA Cup ont compris qu'il s'agissait d'un cas flagrant de fraude et de vol de la part d'une école de football de la commune de Carrefour de connivence avec l'administration de la FHF, surtout ceux attachés au secrétaire général.

8. Les motifs financiers des membres du réseau de faussaires n'ont pas été publiés, mais «*anpil kòb tonbe* ».

9. Les attestations des faux arbitres sont signées — Oh scandale —par Fénélus Guerrier, sous la pression de Carlo Marcelin. La copie d'une des 19 attestations est déjà en circulation sur les réseaux sociaux et la liste complète des faux arbitres sera publiée, au fur et à mesure, au moment opportun.

10. Les organisateurs avaient demandé à la FHF de proposer quatre vrais arbitres d'un bon niveau pour participer au tournoi. Cela a été fait, et parmi eux trois étaient devenus arbitres FIFA.

11. À cause du dossier des faux arbitres, le visa a été refusé aux quatre vrais arbitres, ainsi qu'aux sept autres arbitres connus désignés par la Concacaf, et qui devaient participer au Concacaf U15 de la même année 2017 Disney World, Orlando.

12. Une dispute pour le remboursement d'argent a failli tourner au drame pour Allan Jacques, au Cap- Haïtien, dans le cadre d'un autre dossier de faux arbitres. Alan Jacques est sorti avec une blessure grave, au centre-ville du Cap-Haïtien. On en parle encore sans les cercles de football capois.

13. Parmi les 15 faux arbitres, deux (un à Carrefour et un à Pétion-Ville) ont la même signature que deux ex-arbitres FIFA.

14. Au moins, une école de football de la région des Palmes est impliquée dans cette supercherie. Un autre article sera consacré à certaines pratiques frauduleuses liées à plusieurs autres écoles de football.

15. Les accusations et persécutions contre Rosnick Grant, assesseur d'arbitres des compétitions internationales, sont également liées au fait qu'il a refusé de donner un avis favorable au dossier des faux arbitres qu'il a rejetés pour des raisons de principe.

L'analyse des faits mentionnés et autres ont montré à quel point les acharnements contre Rosnick Grant et Yves Jean-Bart sont énormes. Il revient un jour à la justice d'en faire la lumière.

Mais, la défaite du droit est toujours temporaire.

Suite de la page 16

juristes émanant des clubs, appelée à travailler sur une refonte des statuts de la Fédération haïtienne de football. Cette démarche suivra un échéancier détaillé et précis. Le projet de statuts sera soumis aux clubs pour leur appréciation et commentaires. Le document final sera soumis au vote des clubs affiliés à la FHF, lors d'un congrès extraordinaire dont la date sera arrêtée au début du processus de révision des statuts;

La publication du calendrier des activités, de compétition et la mise en application du processus de révision des statuts.

Dès la sortie de cette correspondance, plus d'un se disaient que le Comité de normalisation allait tout droit dans un mur. La réunion était vouée à l'échec. À bien regarder, la démarche des clubs signataires de la correspondance relative à l'ordre du jour, il est clair qu'ils sont en total désaccord dans la façon de faire du Comité de normalisation. Ils sont dans leurs droits, les dirigeants des clubs, d'exiger du Comité d'agir dans la transparence, de fournir un audit financier de sa gestion, de présenter le budget 2022, etc. Le comité travaille, tenant compte de sa mission, pour le redressement du football haïtien, par ricochet, il travaille pour les clubs.

Par conséquent, les membres du Comité ainsi que le secrétaire général devront travailler en étroite collaboration avec les clubs pour sortir le football du marasme dans lequel il se trouve. C'est le Comité de normalisation qui doit donner le ton. Il revient à ses membres d'être à l'écoute des clubs, qui lui sont défavorables, pour ne pas continuer à essuyer des échecs. D'un autre côté, les autres clubs de D1, qui ne s'inscrivent pas dans la démarche des clubs hostiles aux agissements du Comité, doivent comprendre que les demandes jusqu'ici formulées par ces derniers sont légitimes.

Tout compte fait, le football haïtien ne sortira pas de cette impasse sans les clubs de football, il ne sortira pas de cette situation malheureuse sans l'adhésion de tous les clubs de football à un projet viable, qui met en avant l'intérêt des joueurs et l'avenir du jeu. Le Comité de normalisation doit changer son fusil d'épaule pour satisfaire les exigences des dirigeants. Les clubs, qui ne partagent pas la manière de procéder du Comité, doivent, eux aussi, faire un effort pour ne pas entraver le travail de ses membres. Les autres clubs, qui ne font pas obstacle au Comité, savent qu'ils participent tout bonnement à toutes ses activités, doivent au moins se positionner. Il faut qu'ils disent à la population s'ils sont satisfaits du travail du Comité et pourquoi. Ainsi, nous serons en mesure de comprendre les divergences et les points communs qui divisent et unissent les clubs. C'est de l'avenir du jeu, des joueurs, des entraîneurs, des clubs et du pays qu'il s'agit. Alors, que tous les acteurs concernés s'élèvent au-dessus des intérêts individuels pour travailler au bonheur du collectif.

R.S.

Journal 26 janvier -2 février 2022.qxp_HO 1/26/22 4:57 AM Page 13

President Biden's response to the Clergy regarding ill-treatment of refugees

In the October 13-20, 2021, No. 39, the *Haiti-Observateur*, was published a letter addressed to the President of the United States, Joseph Biden, by a group of judges, lawyers and several religious leaders in which they denounced the ill-treatment of the Haitian refugees who had arrived at the U.S.-Mexican border at Del Rio Texas, in late September.

They challenged the administration, asking the president to live up to the virtues of human rights, especially at a time when the United States should not be shipping back refugees to Haiti, which is like hell-on-earth, due to inhuman policies of the U.S., towards the country, as denounced by U.S. Special Envoy Daniel Foote in his resignation letter of September 22, 2021.

Pastor Adlerette Kébreau, of the *International Ministry of Yeshua Heart*, in Brooklyn, a member of the Clergy involved in advocating for the refugees, has made available the following letter from the Office of the President on official letterhead and signed by him. Find the full text below.

Dear Ms. Phillips-Dwyer,

Thank you for writing to me about immigration policy. Immigration has always been essential to America. As we come out of this pandemic and build our economy back better, we need to fix our immigration system and fully tap the talent and dynamism in our Nation.

In my first days in office, my Administration began a broad, whole-of-government effort to finally reform, rebuild, and strengthen our immigration system. I signed Executive Orders to protect DACA recipients, pause border wall construction, end the Muslim and Africa travel bans, and reunite families separated by the prior Administration. And with Vice President Harris's leadership, we're getting at the root causes of why people are migrating to our southern border from Guatemala, Honduras, and El Salvador in the first place: violence, corruption, gangs, political instability, hunger, and natural disasters.

I also kept my commitment and sent an immigration reform bill to the United States Congress. It includes smart border management and security and a pathway to citizenship for 11 million undocumented people in America. I have made it clear that we can work together on other critical issues as well: a path way to citizenship for DREAMers—the young people who have only known America as their home, a pathway for immigrants who are here on temporary protective status who came from countries beset by violence and natural disasters, and a pathway for farmworkers who are here putting food on our tables but are not citizens.

I appreciate hearing your perspective about this important issue. In the competition for the 21st century, we need an immigration system that both reflects our values and upholds our laws. We can do both.

Sincerely,

Joe Biden

Black love shot by bullets and a silent civil war

By Fabrice Guerrier

Acting Haitian Prime Minister Ariel Henry sat in a church in Gonaïves, where he and his entourage were praying and celebrating the New Year in a special mass. All the while, you could hear gunshots blasting outside. To me, those gunshots were familiar sounds that I used to hear as backdrop in my neighborhood when growing up in Port-au-Prince. It almost became part of the nightly cacophony of sounds—the honking *camionettes*, those colorfully decorated and refitted pick-up trucks used for transportation, on the distant horizon, competing with the tiny crickets in the yard, and the rustling of leaves in the mango trees . . . and the gunshots every so often.

When Mr. Henry left the large white marble church, we realized then and there it was a group of armed individuals that had intensified their ambush fighting against the corruption plaguing his administration. Just like in a Hollywood movie, they continued to open fire endlessly in broad daylight, marring the blue skies with bedlam. The Prime Minister's Black entourage served as a human shield of meat, Black bodies preventing any of the bullets from reaching Mr. Henry. I couldn't believe my eyes when I first saw it on the Internet, yet I wasn't surprised at all.

At this point, no Haitian, anywhere, is surprised by the chaos of our political situation that never ceases, especially for the younger generation, of which I'm a part. We must and we do remain hopeful that, one day, we might end up with better days, even advance to a decent life for all. We have to believe that these conditions will be ameliorated, so that the Haitian nation can truly be open and fully contribute its creative wealth to this emerging world society in a beautiful Haitian way which we'll come to know and appreciate.

But why does this happen? Why does the current chaos of politics and gang warfare persist? There must be a gas-like substance fueling this massive engine, which trembles and sputters, emitting toxic smoke. There must be a cause for these systemic ills that keep the collective Haitian wounds ever flared up, raw and bleeding, absolutely unable to heal. Surely, it must be the guns and bullets that our little country manufactures, you'd say.

Actually, to date, Haiti doesn't manufacture any bullets or deadly weapons. Consider for a second that virtually everyone that has suffered an unfortunate fate involving firearms was wounded, crippled, or killed by a weapon not manufactured on the island. Never have the mantle of these weapons been engraved with the words **"Made in Haiti."** Yet, how can that be?

A United Nations report estimated that, by 2020, over 270,-000 illicit firearms were circulating in Haiti. So, when media outlets and the international community berate small countries like Haiti for their endless violence, we must look long and hard, think deeply, and ultimately realize that these festering wounds have been caused by a silent civil war waged by the largest firearm supplier, namely the United States, as well as by some other major arms producers in the global north —in Europe and Asia, even in the Middle East. -

How can Black love, the most potent democratic solution for healing and reconciliation of the Haitian people, ever fully manifest itself, surpassing the weapons of destruction in the hands of wounded young boys and men who think they can only find meaning and dignity by way of gang violence? How can Black love, this cosmic force, be implemented at the level of national policy to reassemble fractured Haitian civil society, embracing social classes and groups that are in constant trauma?

The answer is mutual understanding. This Black love won't be created if we don't go to the source of how lives are being snuffed out, daily, by machines designed for death that hail from distant shores. A whole market, permeating a whole society, has been built around the creation of such weapons. Unfortunately, cases like Haiti's are far from unique, as the flooding of Latin America, the Caribbean, and Africa with these instruments of death have ravaged them. Yet, we always insist that these countries are in need of outside intervention, new economic policies, and myriad of band-aids to influence their policies, whereas the very problem has been created by those who proclaim to hold the solutions.

In the US, many love and embrace their Second Amendment right, protected by the United States Constitution. In fact, they claim it to be the backbone and a defining factor of the nation. Ironically, the now emboldened White Americans who scream racist vitriol on television, right from their living rooms, towards immigrants taking their jobs—such as the thousands of migrant Haitians who arrived at the US-Mexico Border in September 2021—have increased since the Trump Administration. They, especially, don't realize that the gun hung in their living room, their attitudes towards it as well as their actions embracing the extreme right to bear arms sustain the very system that had long displaced those of other nations, resulting in these unwanted migrants. Expressed systematically, such illogic beliefs and patterns have consequences. They fuel the gun violence in Haiti and elsewhere that continue to claim millions of lives all around the world.

Organized Black love will never thrive in a future literally under the gun, while the powerful weapon manufacturing forces of our world, unabashed and unrestrained, continue to silently wage civil war in other lands. More must be done. We must look closely at the cultural hypocrisy that has buried Black love in a deep hole filled with the cartridges of empty golden bullets that litter our planet, thus hindering the emergence and expansion of a hopeful future for Haiti.

FG
19 January 2022
fgj.ecrire@gmail.com

460 Peninsula Blvd.
Hempstead, New York 11550
516-489-5925
CLOSED ON MONDAYS
Tues-Wed-Thurs 10:00 am-9:00 pm
Friday 10:00 am - 10:00 pm
Saturday 10:00 am - 10:00 pm
Sunday 10:00 am - 5:00 pm

DE BROSSE & STUDLEY, LLP
Richard A. De Brosse
Attorney at Law
ACCIDENTS * REAL ESTATE MALPRACTICE
182-38 Hillside Avenue **(Suite 103)**
Jamaica Estate, N.Y. 11432
Tel.: 718-658-3000. Fax 658-658-3187
rdebrosse@QueensLegalPlaza.com

Journal 26 janvier -2 février 2022.qxp_HO 1/26/22 4:57 AM Page 14

NOUVELLES BRÈVES ET COMMENTAIRES

Suite de la page 3

es magouilles électorales. À signaler que ce pays d'Afrique de l'Ouest a connu huit coups d'-État, y compris ce dernier, depuis sa déclaration d'indépendance de la France, en 1960. À rappeler aussi qu'il y a eu quatre autres coups d'État militaires en Afrique, en 2021, au Chad, au Mali, en Guinée ainsi qu'au Soudan.

Le putsch est dénoncé par les Nations Unies, l'Union africaine, et de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'-Ouest, mieux connu de son sigle ECOWAS. Les États-Unis disent condamner la détention du président Kaboré et demandent le retour à l'ordre constitutionnel. Ce n'est pas l'Union européenne (UE) qui dirait autrement. « *Nous sommes très préoccupés concernant l'évolution de la situation à Burkina Faso* », devait dire Josep Borrell, Haut Responsable de l'UE, tout en demandant que la constitution soit respectée et que le président Kaboré soit mis en liberté. Selon les informations fournies par les putschistes, le chef d'État est bien traité.

De toute évidence, quand la démocratie est gangrenée, comme en Haïti, on a recours aux coups de force. Mais puisque les gangs représentent la force au pays actuellement, ne devrait-on pas s'attendre à un coup des « *Gangs fédérés* » à tout moment?

À New York, le maire déclare la guerre à la violence

Depuis vendredi dernier, 21 janvier, quand deux policiers sont tombés sous les balles d'un assaillant, le maire Eric Adams a déclaré, « *C'est toute notre ville mobilisée contre les tueurs. Il ne s'agit pas d'une attaque contre trois braves policiers. Mais une attaque contre la ville de New York* ».

En effet, ce vendredi-là, trois policiers ont répondu à l'appel d'une mère ayant eu des problèmes d'ordre familial avec son fils. Arrivés sur les lieux, les policiers ont été attaqué par un assaillant, blessant mortellement Jason Rivera, 22 ans, devenu policier, il y a à peine plus d'un an, en novembre 2020. Son collègue, Wilbert Mora, 27 ans, qui a rejoint la police en 2018, a succombé hier, mardi 25 janvier, à ses blessures. Le troisième policier, dont l'identité n'est pas révélée, n'ayant pas été atteint, avait pu retourner le feu. Ainsi, Lashawn McNeil, 47 ans, un repris de justice, était-il atteint, grièvement blessé. Lui aussi a rendu l'âme, hier, mardi, à l'hôpital.

Les deux policiers sont les premiers à succomber sous les balles, depuis l'accession, le 1er janvier, d'Adams à la première magistrature de la plus grande métropole américaine. Un ancien officier de police de New York, Adams a gagné les élections, novembre dernier, en partie, parce que « *combattre la montée de la criminalité* » était un point fort de sa campagne. À signaler qu'-avant l'attaque du vendredi ayant coûté la vie aux deux policiers, depuis l'arrivée du maire Adams, trois autres policiers ont été atteints de projectiles, mais n'ont pas succombé à leurs blessures.

Visiblement en colère, Eric Adams a lancé, vendredi : « *Il faut que cela cesse* » — « *That must stop* **».** Ainsi la guerre totale est déclarée contre les bandits de tous ordres.

La guerre contre la violence entretenue par les bandits armés aura une répercussion nationale, car cette guerre doit aussi viser les fabricateurs de ces engins qui sèment le deuil dans les familles. Mais, utilisant de leur droit constitutionnel, les défenseurs du port d'armes vont tout entreprendre pour diminuer l'effet de cette guerre.

Indépendamment de ce qui se passe à New York, deux semaines plus tôt, Fabrice Guerrier, l'-un de nos chroniqueurs anglophones, avait présenté un article concernant ces armes, article que nous recommandons à nos lecteurs. Lisez, dans cette édition, *Black love shot by bullets and a silent civil war.*

L'ex-sénateur Moïse Jean-Charles arrêté à Miami, expulsé sur Haïti

Il devait retourner au pays en triomphateur, après un voyage en Afrique, surtout au Nigéria, où il a reçu des honneurs. Mais, de retour, en escale à Miami, il s'est vu passer les menottes par des agents de l'Immigration de l'Oncle Sam, le lundi, 24 janvier. Il aura passé une nuit en détention et expulsé, mardi, sur Haïti, son visa U.S. annulé pour cinq ans.

Apparemment, il aurait subi un interrogatoire musclé sur ses prises de contact au Nigéria, surtout avec le groupe terroriste Boko Haram. Toutefois, rien n'est clair dans cette affaire. Le leader du parti *Pitit Dessalines*, un éternel candidat à la présidence, fait face à un avenir incertain. Histoire à suivre. Entretemps, nous recommandons l'analyse, en page de garde ce concernant, sous la plume de l'éditeur Léo Joseph.

Doctoresse cubaine kidnappée mise en liberté

Le kidnapping de Daymara Helen Pérez Alabedra, le 13 janvier, à Martissant, a causé le départ, en début de la semaine dernière, de 78 « *missionnaires de la santé* » cubains en Haïti. Le dimanche 23 janvier, la doctoresse a regagné sa liberté, après un second paiement de dix mille dollars (10 000,00 $), selon un reportage de Jacqueline Charles, dans le *Miami Herald* du lundi 24 janvier. Ces « *missionnaires* » d'un autre genre apportaient les soins de santé, surtout dans les zones rurales du pays. Leur départ constitue un rude coup infligé aux couches démunies d'Haïti.

Nouvelles brèves sur la pandémie du siècle

*Un juge de New York a maintenu la position des autorités sanitaires et politiques relative au port exigible du masque, dans les endroits fermés, surtout en ce qui concerne les entreprises où se côtoient beaucoup de monde ainsi que dans les écoles. Pourtant un magistrat d'une cour inférieure avait dit le contraire. Alors, jusqu'à nouvel ordre !

*L'omicron se ralentit dans certains états, tel que New York, mais on n'est pas encore sorti de l'auberge, selon le Dr. Anthony Fauci, l'expert en maladies infectieuses et conseiller du gouvernement fédéral sur la pandémie. Il prévoit qu'une autre variante, outre l'omnicron, reste une possibilité. Entre-temps, les *Centers for Disease Control & Prevention* (CDC) a annoncé, mardi, que 654 000 nouveaux cas d'infection sont recensés au quuotidien.

*Le président Biden de se féliciter que 98 % des employés fédéraux sont vaccinés. Par ailleurs, il a mobilisé 8 500 soldats qui se joindront aux troupes de ses alliés de l'OTAN, s'apprêtant à affronter une invasion éventuelle de l'Ukraine par les quelque 100 000 troupes russes massées sur la frontière des deux pays. Ce qui a porté les Américains à déployer leurs propres engins de guerre.

Biden est allé jusqu'à dire que Vladimir Putin, le président russe, pourrait encourir une sanction personnelle, sans en préciser la nature, s'il devait envahir l'Ukraine. On doute fort que toutes ces manœuvres soient le signale du déclenchement de la troisième guerre mondiale.

Pierre Quiroule II
26 janvier 2022
c/o raljo31@ yahoo.com

Journal 26 janvier -2 février 2022.qxp_HO 1/26/22 4:57 AM Page 15

GetCoveredNYC
Enskri Jodi a!
Plan asirans sante yo pi abòdab kounye a pase tout lè.

ÈD POU ENSKRIPSYON GRATIS DISPONIB.
Jwenn èd pou ou jwenn yon plan ki bon pou ou.

Rele 311 oswa vizite **nyc.gov/getcoverednyc** pou ou konekte ak yon Espesyalis GetCoveredNYC.

NYC

"PRAN VAKSEN SE TE BAGAY KI KÒRÈK LA POU MWEN AK POU FANMI MWEN."
- Marie, Queens

Moun ki pran vaksen konplètman epi ki pran piki rapèl yo gen mwens chans pou yo vini malad oswa pwopaje COVID-19.

PRAN VAKSEN AN AK PIKI RAPÈL LA JODI A!

Pou jwenn yon sit vaksinasyon, vizite nyc.gov/vaccinefinder oswa rele 877-829-4692.

NYC VACCINE FOR ALL: SAFE, FREE, EASY

NYC Health

Journal 26 janvier -2 février 2022.qxp_HO 1/26/22 4:57 AM Page 16

Sports

FOOTBALL SCANDALE ! NOUVELLES RÉVÉLATIONS SAUVAGES

Des faussaires vendeurs de visa ont crucifié Yves Jean-Bart et Rosnick Grant

Par Jacques Brave

Que de nouvelles révélations se font, au grand jour, sur l'ampleur du scandale qui a mis à terre et «*kraze foutbòl plat atè* », pour reprendre une expression macabre de Hérold Noël, alias Ernso Lorrence, celui qui lança, vers la fin de 2019, l'assaut contre la Fédération haïtienne de football (FHF) prétextant qu'il détruirait le football s'il n'était pas élu président, alors que, selon les lois internationales, il ne peut être membre d'aucun comité de fédération dans aucun pays membre de la FIFA, parce qu'il a été sanctionné pour un délit très grave, vol d'identité et, pire encore, avec la tolérance d'un État corrompu, il continue de frauder et d'être employé salarié de l'État haïtien, même de gouvernements étrangers, puisqu'il voyage dans le monde avec des visas obtenus — crime très grave, on ne sait comment — de pays aussi pointilleux que les USA, et d'autres puissances en lutte contre toute forme de terrorisme, en obtenant des visas d'entrée dans ces pays, TOUS ces pays engagés dans une vraie guerre sans merci contre le terrorisme d'État.

Diriger une institution sportive ayant des obligations de voyage, donc des opportunités de demande et d'obtention de visa dans des pays développés exige de ceux qui ont le dernier mot dans les demandes à risquer chaque jour leur vie, leur intégrité, leur crédibilité. Depuis des décennies, la situation n'a guère changé, car les Haïtiens, qu'ils soient de grands professionnels, voire des citoyens moins bien connus, ont une seule obsession,

Ingénieur Rosnick Grant

avoir un visa, soit pour se mettre, un jour, à l'abri, soit pour dire adieu à ce pays au destin ténébreux.

C'est le drame du sport haïtien, de toutes les fédérations, et même des clubs du pays. Rester soi-même, éviter et rester loin de ce business de visa demande un rare courage, d'autant qu'une fédération qui souhaite travailler et progresser dans la durée doit pouvoir donc faire voyager souvent ses meilleurs jeunes sportifs, sinon si l'on tient compte qu'en sport aucun résultat positif, aucun progrès, aucune performance n'est possible qu'en comptant avec le temps et le long terme. Ainsi avec Camp Nous, les performances réalisées en dix ans n'auraient jamais été possible si ces jeunes n'avaient pas eu l'opportunité de prendre de l'expérience, à Cayman Island, d'abord, à Grenade, ensuite, à l'US Cup, en 2016, aux USA, à la Sud Ladies Cup, en Franc. De même, nos U17 Boys ne se seraient jamais qualifiés pour une coupe du monde s'ils m'avaient pas pu aller, deux années de suite, au tournoi de Montaigu, en France, puis à l'Euro, en Roumanie

Or, si à chaque fois nos dossiers ne sont traités avec sérieux et suites favorables, c'était parce que, au plus haut niveau, les dirigeants sont intraitables, scrupuleux et inabordables dans leurs

Dr Yves Jean-Bart

démarches, en plus donnent toute la garantie pour rassurer les consulats, en apportant la preuve, après chaque déplacement à l'étranger, que les engagements sont strictement respectés à chaque voyage et tous nos footballeurs et footballeuses reviennent tous en se présentant à l'ambassade.

Pour attester de leur retour vérifié par leur présence devant les consuls. Et Dieu seul sait combien il a fallu être « *veyatif* »,

Monique André

et sur ses gardes, dans chaque dossier. Car, les corrompus courent les rues, ne manquent pas d'infiltrer les structures les plus hermétiques pour s'enrichir, en assassinant, rejetant toutes les balises.

Ainsi on découvre comment « *pa kite Nèg pase* » et zéro tolérance aux racketteurs est une des causes à la base de ce complot destructeur contre le football, parce que la situation de notre pays, que tout le monde cherche à fuir, ayant motivé cette destruction du football et la mise à mort de deux des dirigeants appelés à donner le dernier mot en matière de demande et d'obtention de visa pour l'étranger pour joueurs, joueuses et autres officiels, arbitres, bien sûr.

Il est vrai qu'avec le temps, la FHF avait établi un protocole strict avec tous les consulats des grands pays (USA, Canada, France...) avec un contrôle avant la départ et autre plus strict après le retour, qui donne la garantie aux consulats étrangers que la FJF ne favorise pas l'émigration illégale.

Le système fonctionnait très bien et on était arrivé au point où Haïti souriait lorsque des pays voisins, comme la Jamaïque, d'autres pays de la Caraïbe et aussi ceux d'Amérique centrale, obligés d'envoyer des délégations amputées de nombreux joueurs titulaires pour refus de visa, alors qu'Haïti pavoisait avec des délégations complètes. Les histoires de joueurs « *sauvés*», à Miami ou à New York, qui étaient, autrefois, un fléau pour Haïti, sont résolues depuis plus de dix années. On n'avait plus à «*veiller*» jour et nuit pour joueurs, joueuses « *pa sove* », dans nos délégations. Cette politique «*zéro tolérance* », en terme de demande de visa, est un des motifs qui expliquent cette destruction sauvage du football, d'autant que ce secteur ne concerne pas seulement les joueurs ou dirigeants, mais aussi les arbitres, surtout la masse de ces arbitres qui n'ont aucune compétence pour accéder au niveau international, donc de pouvoir voyager et faire carrière interna-

Suite en page 12

Comité de normalisation : Une réunion de travail boycottée par la majorité des clubs de la D1

Par Ricot Saintil

Plusieurs clubs de la première division ont boudé la réunion de travail du Comité de normalisation organisée le vendredi 21 janvier 2022, à l'hôtel Marriott. Seulement huit clubs sur 18 de la D1 ont répondu à l'invitation de l'instance dirigeante du football haïtien, 10 clubs ont brillé par leur absence. L'ordre du jour envoyé à ces derniers a fait l'objet de vives controverses, certains dirigeants de clubs avaient écrit au secrétaire général pour exiger l'insertion de plusieurs points portant, notamment, sur la gestion financière du Comité de normalisation, depuis son arrivée à la tête de la Fédération haïtienne de football (FHF), condition sine qua non de leur participation à la réunion. N'ayant reçu aucune réponse, les clubs signataires de la correspondance ont ignoré la première tentative du Comité pour l'année 2022.

Une première tentative du Comité de normalisation, pour cette nouvelle année, a essuyé un échec cuisant. Après une fin d'année 2021, où ils ne se sont pas manifestés auprès des clubs de football du pays, les membres de l'organisation mère du sport-roi haïtien sont sortis de leur mutisme par une invitation aux clubs de D1 masculins pour une réunion de travail. L'ordre du jour de la réunion comprenait les points suivants :

Présentation ;

Mise en contexte de la rencontre ;

Suivi de la rencontre du 11 mars 2021 autour des cahiers de charges ;

Bilan des activités du Comité de normalisation ;

Bilan de la saison 2020-2021 discontinuée et perspectives 2022-2023 ;

Interactions avec les dirigeants ;

Intérêt général.

En réponse à cet ordre du jour envoyé aux clubs, 11 responsables de club de la D1 ont envoyé une correspondance au secrétaire général de la FHF, Carlo Marcelin, pour conditionner leur participation à la rencontre. Ils ont, par conséquent, demandé à ce dernier, d'insérer dans l'ordre du jour un ensemble de points concernant la gestion et les décisions prises par le Comité, depuis son intronisation, à date. Ils ont demandé ce qui suit :

Présentation du budget et audit financier des années 2020 et 2021, accompagnés des relevés bancaires de tous les comptes, en gourdes et en dollars, de la FHF, mettant en évidence les valeurs reçues de l'État haïtien ou d'autres donateurs, en plus des fonds Forward, Covid-19, les fonds des projets de la FIFA et de la CONCACAF (PROJET ONE CONCACAF) et d'exploitation (location du parking du stade Sylvio Cator);

Le budget 2022;

La réouverture, d'ici le 1er février 2022, de l'Académie Camp Nous et de son école pour sortir nos filles et garçons, espoirs de notre football, aujourd'hui rejetés et abandonnés dans les rues et les ghettos du pays, dans la quasi-indigence dans laquelle ils se retrouvent;

Le rapport des compétitions 2021;

L'arrêt et la non-ingérence du secrétaire général dans le choix des joueurs des sélections nationales et arbitres, et la cessation de tout régionalisme dans ces choix. Pour ces choix relèvent essentiellement des entraîneurs pour les joueurs et de la CONA pour les arbitres;

La formation d'une commission des statuts, composée de

Suite en page 12